

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



CAMEROUN

DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS 2010-2014

**DEPARTEMENT REGIONAL CENTRE
(ORCE)**

Octobre 2009

TABLE DES MATIERES

Abréviations et sigles	
Résumé analytique	i-iv
I. INTRODUCTION	1
II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES	1
2.1 Contexte politique, économique et social	1
2.1.1 Contexte politique	1
2.1.2 Situation économique	2
2.1.3 Gouvernance	3
2.1.4 Climat des affaires et compétitivité	4
2.1.5 Intégration et commerce à l'échelle régionale	5
2.1.6 Contexte social	5
2.1.7 Environnement et changement climatique	6
2.2 Options stratégiques	7
2.2.1 Cadre stratégique du pays	7
2.3 Défis et contraintes	8
2.3.2 Forces et Opportunités	10
2.4 Développements récents dans la coordination de l'aide	11
2.4.1 Progrès dans la coordination de l'aide	11
2.4.2 Positionnement du Groupe de la Banque	12
2.4.3 Leçons provenant de la mise en œuvre du DSP antérieur	12
III. STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE DANS LE PAYS	13
3.1 Justification de l'intervention de la Banque	13
3.2 Objectifs stratégiques	14
3.3 Résultats attendus et cibles	15
3.4 Suivi et évaluation de la Stratégie de la Banque	19
3.5 Enjeux du dialogue avec le Pays	19
3.6 Risques potentiels et mesures d'atténuation	20
IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	21
4.1 Conclusions	21
4.2 Recommandations	21
Annexes	
01	Matrice de cadre de résultats
02	Principales caractéristiques des projets en cours du portefeuille
03	Cameroun : Indicateurs socio-économiques
04	Perspectives de réalisation des Objectifs de développement du millénaire
05	Progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris
06	Données économiques
07	Indice de compétitivité mondiale (WEF)
08	Négociations des accords de partenariat économiques (APE)
09	Indicateurs de développement
10	Prise en compte des questions transversales dans la mise en œuvre du DSP
11	Matrice des interventions des partenaires
12	Leçons issues de la revue du portefeuille
13	Liste documents consultés pour la préparation du DSP 2010-2014
14	Carte administrative du Cameroun

ABREVIATIONS ET SIGLES

AEPA	Approvisionnement en eau potable et assainissement
ACBF	African Capacity Building Fondation
AFP	Agence française de développement
ANIF	Agence nationale des investigations financières
APE	Accord de partenariat économique avec l'Union européenne
ARMP	Agence de Régulation des marchés publics
BAD	Banque africaine de développement
BEAC	Banque des Etats d'Afrique centrale
BTP	Bâtiment & travaux publics
CAA	Caisse autonome d'amortissement
CAMTEL	Cameroon Telecommunications
CAS	Country Assistance Strategy
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale
CONAC	Commission nationale anti-corruption
CPIA	Country Policy and Institutional Assessment
CTS	Comité technique de suivi des programmes de réformes
DSP	Document de stratégie pays
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
DTS	Droits de tirages spéciaux
EITI	Initiative pour la transparence des industries extractives
EPiP	Evaluation des politiques et institutions du pays
EU	Etats-Unis
FPCE	Facilité de Protection contre les Chocs Exogènes
FAD	Fonds africain de développement
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
IDE	Investissements directs étrangers
IDH	Indice de développement humain
MINEPAT	Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OLC	Observatoire de lutte contre la corruption
OMC	Organisation Mondiale pour le Commerce
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
ONEL	Observatoire national des élections
ONG	Organisation non gouvernementale
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PIB	Produit intérieur brut
PME/PMI	Petites et moyennes entreprises/Petites et moyennes industries
PNG	Programme national de gouvernance
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPTE	Pays pauvre très endetté (Initiative PPTE renforcée)
PST	Programme sectoriel des transports
PTF	Partenaires techniques et financiers
SFI	Société financière internationale
SIGEFI	Système informatique de gestion des finances publiques
SIGIPES	Système informatique de gestion intégrée des personnels de l'Etat et de la solde
TIC	Technologie de l'information et de la communication

Le présent rapport a été rédigé suite à une mission effectuée par le bureau régional de la Banque au Cameroun, sous la coordination de M. R. KANE, économiste en chef à ORCE basé à CMFO. Cette mission, qui s'est déroulée du 11 au 27 mai 2009, était également composée de Mmes A. APETEY (OPSCOM), C. BOLLO-TEMA (CMFO), B. ALPERTE (OSGE), MM. S.B TOUNKARA (CMFO), D. TANKOUA (CMFO), J.B NGUEMA-OLLO (OINF), M. MBODJ (OINF), S. MBA (CMFO), J.M MENG LIHINAG (CMFO), J.BISSAKONOU (CMFO), A.DIAW (OSAN), P.HORUGAVYE (OWAS), L. MBONG-MBONG (ESTA) et L. KOUAKOU KOUA (ESTA).

RESUME ANALYTIQUE

1. L'année 2009 est l'horizon de la dernière stratégie d'intervention de la Banque au Cameroun. Approuvée par les Conseils le 20 octobre 2005, cette stratégie (ADB/BD/WP/2005/109 - ADF/BD/WP/2005/121) a été mise en œuvre au cours du cycle du FAD 10 et des deux premières années du FAD 11. Le rapport d'achèvement de la mise en œuvre de cette stratégie (ADF/BD/IF/2009/207) confirme les progrès réalisés dans les deux domaines de concentration de la Banque, à savoir (i) la promotion de la bonne gouvernance pour assurer une gestion transparente des ressources publiques et (ii) l'amélioration des infrastructures en vue de lutter contre la pauvreté. Au cours de la période de mise en œuvre du DSP 2010-2014, la Banque envisage de renforcer la valorisation des principales forces et opportunités du pays dont les principales sont sa position géographique, qui lui confère un avantage comparatif dans la sous région, ses potentialités forestières, agricoles, minières et la diversité de son écosystème. L'exploitation de ces potentialités est cependant entravée par la persistance des contraintes notamment celles relatives à la faiblesse des infrastructures de base et la faible gouvernance. A cet égard, l'intervention de la Banque sera ancrée, d'une part, sur le renforcement de la capacité de gestion stratégique de l'Etat et, d'autre part, sur l'exploitation de la position géographique du Cameroun, qui partage des frontières avec six pays, dans le processus d'intégration en Afrique centrale.

2. **Contexte politique et économique:** La situation politique se caractérise par une relative stabilité au cours des cinq dernières années, exception faite de l'année 2008, durant laquelle le pays a connu des émeutes contre la vie chère. Le Cameroun a notamment poursuivi le processus de décentralisation, procédé à la révision en avril 2008 de la loi constitutionnelle, qui consacre la suppression de la limitation du mandat présidentiel, et obtenu de manière pacifique la rétrocession par le Nigéria de la péninsule de Bakassi. Au niveau du contexte économique, les résultats obtenus en matière d'amélioration de la qualité du cadre macro-économique ont permis au Cameroun d'atteindre les points de décision et d'achèvement de l'initiative PPTE respectivement en 2000 et 2006. Le programme du Gouvernement, pour l'essentiel, s'est déroulé conformément aux séquences prévues dans le DSRP, ce qui lui vaut d'avoir conclu six revues de la FRPC (juillet 2005-juin 2008) du FMI. Cependant, au cours des cinq dernières années, la croissance moyenne du PIB en termes réels a été inférieure à 3,5% contre une prévision initiale de plus de 5%. Au plan de la gouvernance, le Gouvernement a engagé des réformes importantes, même s'il subsiste encore des obstacles importants en matière d'amélioration de la transparence, de la lutte contre la corruption, de l'environnement des affaires et de l'obligation de rendre compte.

3. **Programme du Gouvernement:** En tirant les leçons de la mise en œuvre de sa première stratégie de réduction de la pauvreté, le Gouvernement a entrepris, pour la première fois, la formulation d'une Vision de développement à long terme du Cameroun. Cette Vision, qui fournit une image du pays à l'horizon 2035, ambitionne de faire du Cameroun *un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité*. De manière spécifique, cette Vision constitue un cadre de référence pour (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable, (ii) atteindre le stade de pays à revenu intermédiaire, (iii) devenir un Nouveau Pays Industrialisé, et (iv) consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale.

4. *Ces objectifs spécifiques ont inspiré les orientations du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) pour la période 2010-2020, qui couvrira les dix premières années de la Vision à long terme.* La problématique majeure de la mise en œuvre du DSCE sera centrée

autour de l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. En conséquence, il est envisagé de i) porter la croissance à 5,5% en moyenne annuelle durant la période 2010-2020; ii) ramener le sous emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020 avec la création de dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années ; et, iii) réduire le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020. Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement compte mettre en œuvre, de manière cohérente et intégrée: (i) une stratégie de croissance, (ii) une stratégie d'emplois, (iii) une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion stratégique de l'Etat.

5. Défis et contraintes : *L'enjeu majeur pour le Cameroun est de parvenir à une croissance économique forte, durable et dont les fruits sont équitablement répartis au sein de la population.* Pour ce faire, le pays doit diversifier ses exportations constituées en grande partie du pétrole et enrayer un certain nombre de contraintes dont les plus importantes se situent au niveau de l'insuffisance des infrastructures de base, de la gouvernance et de la faiblesse des capacités, et d'un environnement défavorable au secteur privé. La levée de toutes ces contraintes doit se dérouler dans un environnement macro-économique stable et de qualité.

6. Interventions du Groupe de la Banque: Les leçons issues de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque révèlent la pertinence des options stratégiques antérieures et reconnaissent la nécessité de consolider les résultats obtenus, à travers l'amélioration des capacités et le renforcement du rôle de locomotive du Cameroun dans le processus d'intégration en Afrique centrale. Ces enseignements découlent de l'appréciation des contraintes, ci-dessus, auxquelles l'économie camerounaise fait encore face. La persistance de ces contraintes est également corroborée par les études économiques et sectorielles réalisées par la Banque au cours de la période de mise en œuvre du DSP 2005-2009. L'approche stratégique que la Banque compte mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années vise à tirer profit des forces et opportunités du Cameroun en poursuivant la levée de ces contraintes. Cette approche mettra l'accent sur les deux domaines importants suivants : premièrement, le renforcement de la capacité de gestion stratégique de l'Etat afin de renforcer son rôle dans la fourniture de services publics mais également dans l'amélioration de l'environnement des affaires et, deuxièmement, l'exploitation de la position stratégique du Cameroun dans le processus d'intégration en Afrique centrale à travers l'appui à la densification des infrastructures notamment routières et de communication et l'interconnexion des réseaux électriques. Ainsi, les deux piliers sur lesquels reposera cette approche stratégique sont les suivants :

- (i) **Le renforcement de la gouvernance en vue d'améliorer la gestion stratégique de l'Etat et ;**
- (ii) **Le développement des infrastructures.**

7. Les piliers ainsi définis sont conformes aux orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) du pays, notamment ceux qui contribuent à un plus grand impact en termes d'accroissement durable de la production et au renforcement des activités orientées vers la réduction de la pauvreté. Par ailleurs, les opérations et actions de réformes prévues dans le cadre de la stratégie de la Banque favoriseront une croissance inclusive mettant l'accent sur la diversification de l'économie et auront un impact en matière de création d'emplois qui constitue un des objectifs majeurs du DSCE.

8. Conclusions: La stratégie retenue par la Banque pour la période 2010-2014 prend en compte les leçons issues de la mise en œuvre de sa stratégie antérieure. Elle contribuera à la mise en

place des conditions nécessaires pour une meilleure exploitation des forces et opportunités du Cameroun, à travers notamment la réduction des contraintes relatives à la faible gouvernance et à l'insuffisance des infrastructures. L'objectif global visé à travers le pilier relatif à la Gouvernance consiste à renforcer les capacités de l'Etat dans son rôle de facilitateur et de régulateur de l'activité économique et sociale pour: (i) une gestion transparente et efficace des finances publiques, (ii) une amélioration du climat des affaires et (iii) la modernisation du cadastre. Dans le domaine du développement des infrastructures, l'intervention de la Banque contribuera à renforcer les infrastructures de base, nécessaires à l'essor du secteur privé et à l'amélioration du cadre de vie. La Banque consolidera les résultats obtenus en matière (i) de construction des routes pour densifier le réseau intérieur et relier le Cameroun aux autres pays de la sous région pour renforcer l'intégration régionale, (ii) de désenclavement des régions agricoles pour permettre aux populations d'accéder aux marchés et aux services sociaux de base, (iii) d'amélioration de l'accès à l'électricité dans les zones urbaines et rurales et (iv) d'appui à la politique du Gouvernement d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement. Par souci de sélectivité et de complémentarité, l'intervention de la Banque prend en compte les domaines de concentration des autres partenaires au développement évoluant dans les autres secteurs.

9. Recommandations Les Conseils d'administration sont invités à approuver la stratégie proposée dans le présent Document de Stratégie Pays du Cameroun pour la période 2010-2014.

I. INTRODUCTION

1.1. L'année 2009 est l'horizon de la dernière stratégie du Groupe de la Banque au Cameroun, qui a été approuvée par les Conseils le 20 octobre 2005. Cette stratégie (ADB/BD/WP/2005/109 - ADF/BD/WP/2005/121) a été mise en œuvre au cours du cycle du FAD 10 et des deux premières années du FAD 11. Le rapport d'achèvement de la mise en œuvre de cette stratégie confirme les progrès réalisés dans les deux domaines de concentration de la Banque, à savoir (i) la promotion de la bonne gouvernance pour assurer une gestion transparente des ressources publiques et (ii) l'amélioration des infrastructures en vue de lutter contre la pauvreté. Au cours de la période de mise en œuvre du DSP 2010-2014, la Banque envisage de tirer profit des forces et opportunités du pays dont les principales sont sa position géographique- qui lui confère un avantage comparatif dans la sous région- ses potentialités forestières, agricoles, minières et la diversité de son écosystème. L'exploitation de ces potentialités est cependant entravée par la persistance des contraintes notamment celles relatives à la faiblesse des infrastructures de base et la faible gouvernance. L'approche stratégique ainsi retenue par la Banque permettra de concentrer son intervention, d'une part, sur le renforcement de la capacité de gestion stratégique de l'Etat afin de renforcer son rôle dans la fourniture de services publics mais également dans l'amélioration de l'environnement des affaires et, d'autre part, sur l'exploitation de la position stratégique du Cameroun dans le processus d'intégration en Afrique centrale à travers l'appui à la densification des infrastructures notamment routières et de communication et l'interconnexion des réseaux électriques.

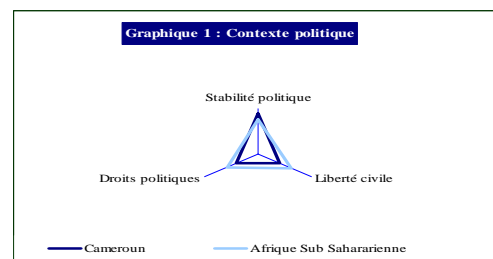
1.2. La préparation de la Stratégie de la Banque pour la période 2010-2014 est intervenue dans un contexte de consolidation de l'harmonisation de nos interventions avec la Banque mondiale. En effet, conformément aux principes de la déclaration de Paris (2005) et des conclusions de la réunion d'Accra (2008) sur le plan d'action pour la mise en œuvre de la dite déclaration, la Banque et la Banque mondiale, ont entrepris une mission conjointe pour la préparation de leurs stratégies respectives. Chaque institution a retenu de finaliser son document, selon son format, son calendrier et indiquera la complémentarité en termes de piliers stratégiques d'intervention. Cette préparation s'est également déroulée au moment où le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), qui constitue la stratégie de réduction de la pauvreté de deuxième génération du Cameroun, a été finalisé.

II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES

2.1. Contexte politique, économique et social

2.1.1. Contexte politique

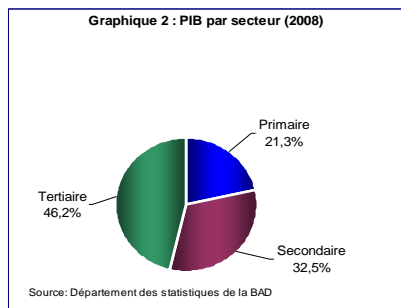
La situation se caractérise par une relative stabilité au cours des cinq dernières années, exception faite de l'année 2008 durant laquelle le pays a connu des émeutes contre la vie chère. A l'issue de ces violentes manifestations, le Président de la République a instruit le Gouvernement de suspendre les droits de douanes sur les produits de premières nécessités et d'augmenter de 15% les salaires des agents de l'État. Plus de 150 partis légalisés composent le paysage politique mais seulement cinq (05) sont représentés à l'Assemblée Nationale. La dernière élection présidentielle remonte à 2004 et l'actuel Président de la République est au pouvoir depuis 1982. Les dernières élections législatives datent de juillet 2007. Les rapports de force n'ont pas fondamentalement varié et le parti au pouvoir occupe plus de 80% des sièges du Parlement. L'évolution politique récente se caractérise par : (i) la poursuite



du processus de décentralisation à travers la promulgation de la loi d'orientation en matière de décentralisation et la tenue d'élections municipales partielles en 2008, (ii) la révision en avril 2008 de la loi constitutionnelle, qui consacre la suppression de la limitation du mandat présidentiel¹, (iv) la mise en œuvre le 14 août 2008 de la décision pour la rétrocession au Cameroun par le Nigéria de la péninsule de Bakassi, et (v) la nomination d'un nouveau Premier Ministre depuis le 30 juin 2009.

2.1.2. Situation économique

2.1.2.1. Croissance et moteurs de la croissance: Au cours des cinq dernières années, la croissance a été fortement influencée par l'activité des secteurs pétrolier et agricole (bois,



banane, cacao, café, coton, caoutchouc) dont les revenus représentent respectivement près de 50% et 25% des exportations. Du côté de la *demande*, la consommation a représenté près de 80% du PIB et l'investissement 17%. *Au niveau de l'offre*, le secteur primaire, dont la valeur ajoutée est en hausse, occupe 60% de la population active et contribue pour 21% au PIB. *La croissance de ce secteur est cependant handicapée par la faible qualité et l'insuffisance des infrastructures rurales, les contraintes liées au financement de la production mais également par l'enclavement des zones de*

production par rapport aux centres de consommation. Dans le secteur secondaire, dont la valeur ajoutée représente près de 33% du PIB, l'activité demeure marquée par une tendance baissière due à l'épuisement de certains puits de pétrole, à la faible compétitivité des agro-industries et à la saturation des capacités de fourniture de l'énergie électrique. *L'accroissement de la valeur ajoutée de ce secteur suppose un renforcement notable des infrastructures de base mais également une amélioration significative de l'environnement des affaires.* Le tertiaire qui représente 46% du PIB poursuit sa progression, soit 6% en moyenne, du fait de la croissance de la téléphonie mobile et de celle du sous secteur des transports.

2.1.2.2. Gestion macro-économique : Depuis 2003, le Cameroun s'est doté d'une stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), dont la mise en œuvre a été soutenue par la Communauté internationale.

Les résultats obtenus en matière d'amélioration de la qualité du cadre macro-économique ont permis au Cameroun d'atteindre les points de décision et d'achèvement, de l'initiative PPTE², respectivement en 2000 et 2006, d'accroître le niveau des investissements publics et de mener des réformes structurelles, notamment dans les secteurs d'utilité publique. Cependant, la croissance moyenne du PIB en termes réels a été inférieure à 3,5%, au cours des cinq dernières années, contre une prévision initiale de plus de 5%. Cette évolution n'a pas été suffisante pour favoriser la réduction de la pauvreté de sorte à atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2015 et accroître le revenu national brut par habitant (En 2007 : 1050 dollars EU pour le Cameroun contre 6670 dollars EU pour le Gabon) en vue de faire du Cameroun un Pays à Revenu Intermédiaire. Le taux d'inflation a été relativement bien maîtrisé et a été inférieur à la norme de la CEMAC, même si des pics ont été observés en 2008 (5,2%) favorisé par la défiscalisation des produits de première nécessité, du fait des conséquences des troubles sociaux intervenus en février 2008. La consolidation de l'assainissement des finances publiques s'est poursuivie mais n'a pas engendré une amélioration notable du recouvrement des

¹ La révision de la Constitution autorise le Président, au pouvoir depuis 1982 et dont le mandat s'achève en 2011 de se présenter jusqu'en 2018.

² L'atteinte du point d'achèvement a été plusieurs fois reportée du fait des retards dans la mise en œuvre des réformes.

recettes non pétrolières (le pétrole occupe près de 33% des recettes totales). Le solde de la balance commerciale, positif depuis la dévaluation représente en 2009 un déficit estimé par le FMI à près de 5% du PIB. Les réserves devraient passer de 6,2 mois d'importations en 2008, à 4,9 mois en 2009. L'évolution de la situation monétaire se caractérise par un affermissement de la position extérieure nette, une baisse des créances nettes sur l'État ainsi qu'un net accroissement des crédits à l'économie et de la masse monétaire.

2.1.2.3. Les effets de la crise financière internationale sur le Cameroun sont certes perceptibles mais peuvent être contenus pour l'année 2009: Le cours moyen des produits d'exportation (bois, aluminium, coton, caoutchouc brut et pétrole) devrait enregistrer en 2009 une baisse de 34% contre une hausse exceptionnelle de 30% en 2008. Selon les estimations du FMI, les déficits budgétaire et du compte courant devraient être respectivement de l'ordre de 1,8% et de 5,2% du PIB en 2009. Pour couvrir ce déficit, le Gouvernement a préféré recourir au financement extérieur à travers la Facilité de Protection contre les Chocs Exogènes (FPCE) du FMI. Cette facilité permet au Cameroun de bénéficier d'un montant de 92,85 millions de DTS. Avec la montée du cours du baril, le contexte international redevient progressivement favorable et le pays n'a pas un besoin additionnel d'appui budgétaire en 2009. Si la crise persiste, le pays ne pourrait avoir besoin d'appui budgétaire que probablement en 2010 ou 2011.

2.1.2.4. Le programme du Gouvernement, pour l'essentiel, s'est déroulé conformément aux séquences prévues dans le DSRP ; ce qui vaut au pays d'avoir conclu les six revues de la FRPC (juillet 2005-juin 2008) du FMI et de bénéficier du concours des autres partenaires au développement pour la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté. Au plan des réformes structurelles, des privatisations ont été menées dans les secteurs de l'électricité, de la filière thé, du terminal à conteneur de Douala, du chemin de fer et plus récemment de l'eau. En revanche, le processus n'est pas achevé pour l'opérateur de téléphonie publique fixe CAMTEL et la mise en liquidation de la compagnie aérienne nationale CAMAIR n'a pas encore abouti à la définition d'une politique claire dans ce domaine. Les Banques respectent les critères prudeniels de la BEAC, à l'exception d'une seule. Le taux de bancarisation est faible et les banques, bien que sur liquides, sont en prédominance dotées de dépôts à court terme.

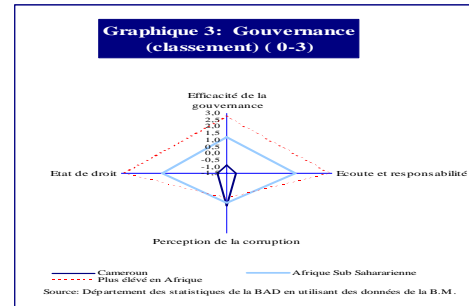
2.1.3. Gouvernance

Le Gouvernement a engagé des réformes importantes pour améliorer la Gouvernance, même s'il subsiste encore des obstacles importants³ en matière de renforcement de la transparence, de lutte contre la corruption, d'environnement des affaires et de l'obligation de rendre compte. En matière de transparence et d'obligation de rendre compte, l'appui de la Banque a favorisé certaines avancées en matière d'exécution et de contrôle budgétaire, de réforme administrative et judiciaire et de lutte contre la corruption. La loi sur le nouveau régime financier adopté le 26 décembre 2007 permettra de responsabiliser davantage les gestionnaires de crédits et de réduire les délais d'exécution des dépenses publiques. Le Gouvernement, avec l'appui des partenaires au développement, met actuellement en œuvre le plan de modernisation des finances publiques. Ce plan a été élaboré à partir des diagnostics réalisés par l'Administration publique et à travers le Cadre de mesure de la performance des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA- Public Expenditure and Financial Accountability) approuvé en 2008. L'appui de la Banque a aussi contribué à l'amélioration des capacités institutionnelles, notamment dans le domaine du droit et de la comptabilité OHADA, la formation à l'outil informatique, à la planification stratégique et au suivi évaluation des projets.

³ Il est classé par Transparency International à la 141^{ème} place sur 180 pays

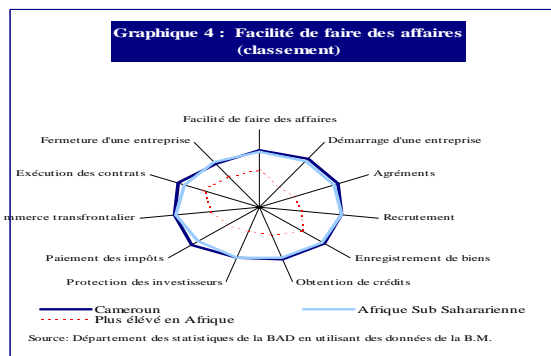
Les autres faits majeurs qui ont contribué au renforcement de la transparence ont trait à: (i) la publication des données pétrolières dans le cadre de l'Initiative ITIE pour la période 2001 -2005, (ii) la production des lois de règlement du fait de la mise en place de la Chambre des Comptes en 2005, (iii) la révision en cours du Code des marchés publics en vue de le rendre conforme aux normes, (iv) la lutte contre le blanchiment d'argent à travers l'Agence Nationale d'Investigation Financière, et (v) la réorganisation du système judiciaire et le renforcement des juridictions.

2.1.3.1. Toutefois, les actions relatives à la réduction du délai des circuits des dépenses et à la généralisation des CDMT sont en cours mais ne sont pas encore achevées. *Les faiblesses liées au système de gestion des dépenses publiques expliquent en grande partie la faible capacité d'absorption du pays et constituent des entraves à l'exécution des investissements publics financés par des ressources externes.* La lutte contre la corruption, qui demeure encore élevée⁴, se poursuit à travers «l'opération épervier» qui permet d'initier des procédures d'information judiciaire à l'encontre de certains hauts responsables de l'Etat. La Commission nationale anti-corruption (CONAC) dont les attributions ont été redéfinies en mars 2006 est appelée à jouer un rôle plus important pour lutter contre ce fléau. Enfin, en matière de participation, le Cameroun dispose de plusieurs lois qui consacrent la liberté d'expression et d'association ainsi que le droit de grève. Les rapports de suivi annuels du DSRP ont été réalisés de manière participative. Cependant la capacité des acteurs de la société civile, du secteur privé et des parlementaires mérite d'être renforcée pour disposer de forces de propositions et d'une participation renforcée.



2.1.4. Climat des affaires et compétitivité

2.1.4.1. **Même si le Gouvernement a réalisé d'importants progrès en matière de facilitation du commerce à travers la création du Guichet Unique, de transparence dans le secteur minier et de fonctionnement dans le système judiciaire, l'environnement des affaires demeure encore défavorable à l'activité économique.** Le rapport Doing⁵ Business 2009 classe le Cameroun au 164^{ème} rang sur les 181 économies évaluées par le rapport quant à la facilité générale de faire des affaires, et au 32^{ème} rang sur les 46 pays de l'Afrique sub-saharienne. Le Cameroun enregistre sa performance la plus satisfaisante sur l'indicateur



de la fermeture d'entreprises, où il se classe au 95^{ème} rang. Parmi les 16 pays membres de l'OHADA, le Cameroun se situe au 7^{ème} rang en ce qui concerne la facilité générale de faire des affaires.

2.1.4.2. **En matière de compétitivité, le Cameroun est confronté à un coût élevé des facteurs de production**, du fait notamment d'une offre d'énergie inférieure au besoin domestique, d'une faible densification du réseau routier et d'un manque d'efficacité des services portuaires. Le

⁴ Selon Transparency International, près de 79% de Camerounais déclarent avoir versé des pots de vin pour l'obtention d'un service public

⁵ Dans six domaines, le Cameroun se situe dans le dernier quartile : commerce transfrontalier (137), transfert de propriété (138), obtention de permis de construire (154), création d'entreprise (171), paiement des taxes et impôts (171) et exécution des contrats (172).

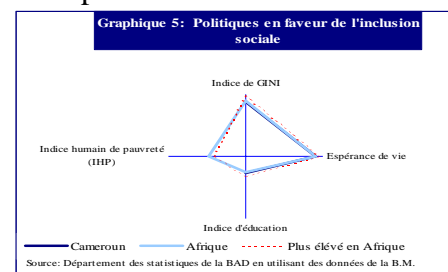
pays enregistre cependant un rang relativement satisfaisant en matière de stabilité du cadre macro-économique, sur la base de l'analyse des piliers composant l'indice de compétitivité mondiale (131 pays recensés). Rappelons que cet indice fournit un aperçu complet des facteurs revêtant une importance cruciale dans la promotion de la productivité et de la compétitivité (voir annexe). Les infrastructures (123^{ème} rang) et la complexité des marchés financiers (125^{ème} rang) constituent les domaines dans lesquels le pays enregistre les performances les plus faibles. La faible compétitivité des facteurs est également expliquée par la complexité du climat des affaires (112^{ème} rang), l'attractivité du marché des biens (110^{ème} rang) et la formation (113^{ème} rang). L'indice de compétitivité mondiale situe le Cameroun au 116^{ème} rang. *L'appréciation de ces indicateurs confirme la nécessité de poursuivre les réformes pour l'amélioration de l'environnement du secteur privé.*

2.1.5. Intégration et commerce à l'échelle régionale

2.1.5.1. De par sa position géographique, le Cameroun est une zone de transit, ce qui lui confère un avantage comparatif dans la sous région. Il partage des frontières avec six pays⁶ et joue un rôle non négligeable dans la gestion et la conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. *Le Cameroun est le pays qui entretient le plus d'échanges commerciaux avec les autres pays de la CEMAC*, même si son principal partenaire commercial dans le Continent demeure le Nigeria. Sa population représente près de 50% celle de la CEMAC dont la taille est de 36 millions d'habitants et 20% celle de la CEEAC qui a une population de plus de 100 millions d'habitants. Il assure près de 40% du PIB de la CEMAC dont les pays membres ont une politique commerciale commune à travers un tarif extérieur commun (TEC). Au cours des cinq dernières années, le Cameroun a respecté l'essentiel des critères de convergence⁷ de la CEMAC, à l'exception de celui relatif à l'inflation. Cependant, la libre circulation des personnes n'est pas encore totale au sein de la CEMAC, dans la mesure où deux pays : le Gabon et la Guinée Equatoriale continuent d'exiger des visas d'entrée pour les ressortissants des autres pays membres. Les pays membres ont harmonisé leurs législations en matière de droit des affaires dans le cadre du traité de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA)⁸ et ont adopté une Charte régionale d'investissement en 1999 même si chaque pays continue de disposer de son propre code des investissements. Le Cameroun est membre de l'OMC depuis 1995, dont il utilise les règles et applique son système d'évaluation. Le système financier de la région est encore peu développé et comporte deux bourses de valeurs mobilières, celles de Libreville au Gabon et de Douala au Cameroun. L'Accord de Partenariat Economique avec l'Union européenne a été signé en et le Gouvernement veut tirer profit de l'AGOA.

2.1.6. Contexte Social

2.1.6.1. **Pauvreté, inclusion sociale et équité:** Après l'atteinte du point d'achèvement en 2006, le Cameroun a réalisé des efforts en matière d'accès aux services sociaux de base. Cependant, ces efforts n'ont pas été suffisants et l'IDH du pays occupe le 150^{ème} rang sur les 179 pays recensés en 2008. L'indice de pauvreté humaine du pays (31,5% en 2008) est cependant meilleur que la moyenne en Afrique (38,7% en 2008). Le pays compte 18,4



⁶ Le Nigéria au nord-ouest, le Tchad au nord, la République centrafricaine à l'est, le Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon au sud

⁷ Les critères de convergence: Il s'agit (i) du solde budgétaire de base rapporté au Produit Intérieur Brut (PIB) qui doit être positif ou nul, (ii) du taux d'inflation annuel qui doit être inférieur à 3 %, (iii) du taux d'endettement public (intérieur et extérieur) qui doit être inférieur ou égal à 70 % du PIB et (iv) de la non-accumulation par l'État d'arriérés intérieurs et extérieurs sur la gestion courante.

⁸ L'OHADA regroupe les quatorze pays de la zone, plus la Guinée, la RDC et les Comores. Le traité de l'OHADA permet de favoriser les échanges, d'améliorer les conditions de la libre concurrence, de faciliter la communication des techniques modernes de gestion, d'assurer la sécurité juridique aux entreprises et aux investisseurs et de contribuer, ainsi, à instaurer la confiance indispensable à l'essor des affaires.

médecins pour 100000 habitants contre une moyenne de 39,6 médecins pour 100000 habitants en Afrique. En matière de lutte contre le **VIH/SIDA**, il convient de signaler que le taux de prévalence est en constante augmentation. Le pourcentage de personnes vivant avec cette pandémie est de 5,1% au Cameroun contre une moyenne de 4,5% pour tous les pays du Continent. Le Cameroun a mis en place un système de lutte contre le VIH/SIDA et des programmes de prise en charge médicale et psychosociale sont développés et permettent aux personnes malades d'accéder à des médicaments à des prix réduits.

2.1.6.2. Egalité entre les deux sexes: En 2006, l'indice sexospécifique⁹ de développement humain a été supérieur à celui du Continent (0,502 contre 0,482). Près de 51% de la population est constituée de femmes. En 2009, ces dernières ne sont cependant représentées qu'à hauteur de 6,6% dans les instances de décisions (10% au Gouvernement, 13,8% au Parlement, 8% des maires et 4,4% dans les sociétés d'Etat). La surcharge domestique est un obstacle à leurs participations à d'autres activités et elles sont plus que les hommes victimes de violences. Plus de 52% des femmes ont déclaré avoir subi des violences sexuelles depuis l'âge de 15 ans. Elles représentent moins de 4% des propriétaires terriens. Le ratio filles/garçons au primaire est passé de 85% en 2000 à 86% en 2008. Le Cameroun a ratifié les conventions internationales en matière d'égalité des sexes, cependant l'amélioration des indicateurs de genre doit être renforcée.

2.1.6.3. Situation des ODM : Parmi les 8 indicateurs des objectifs du millénaire pour le développement, 3 seulement pourraient être atteints en 2015, si les réformes sont poursuivies (cf. annexe). Il s'agit des indicateurs relatifs aux objectifs visant à (i) assurer l'éducation primaire pour tous, (ii) accroître la proportion de la population ayant accès à l'eau potable et (iii) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les autres indicateurs des ODM ne seront pas atteints. L'incidence de la pauvreté monétaire gravite en 2008 autour de 39,9% soit quasiment au même niveau de 40,2% qu'en 2001 ; ainsi l'objectif du DSRP d'atteindre 37,1% à l'horizon de 2007 n'a pu être réalisé. Les inégalités en termes de revenus se sont multipliées et la pauvreté touche plus les femmes (52% de la population pauvre et 58% des pauvres dans l'informel).

2.1.7. Environnement et changement climatique

Le Cameroun est doté d'écosystèmes extrêmement divers. Le pays est signataire de plusieurs conventions environnementales internationales, au rang desquels la convention sur la diversité biologique, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification (1997), la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et la convention de l'ONU sur le changement climatique (en 2004). Le Cameroun a subi une pression significative sur sa biodiversité et ses ressources biologiques: 27,5% de forêts sont dégradées ; le taux de déboisement de 0,9%/an est le plus élevé de l'Afrique; et la superficie de terres arables par habitant diminue sans interruption. Le Cameroun vient d'adopter un Plan d'Action National de Lutte contre la Désertification qui souligne la vulnérabilité des zones côtières et semi-arides (sahéliennes) vis-à-vis du changement de climat. Le Gouvernement dispose aussi d'un Plan National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Dans le cadre du DSCE, le Gouvernement entend mettre en œuvre un certain nombre d'actions visant l'aménagement et la régénération des forêts du domaine permanent la valorisation des ressources forestières et fauniques, la protection de la fertilité des sols, la conservation de la ressource en eau, la protection des pâturages, la conservation de la

⁹ Cet indice a été conçu par Sen et Anand (1995) pour corriger l'IDH en tenant compte des inégalités entre les hommes et les femmes.

biodiversité, etc. A cela, il convient d'ajouter la mise en commun des pays du bassin du Congo afin de coordonner leur politique en matière climatique.

2.2. Options stratégiques

2.2.1. Cadre stratégique du pays

2.2.1.1. En tirant les leçons de la mise en œuvre de sa première stratégie de réduction de la pauvreté, le Gouvernement a entrepris, pour la première fois, la formulation d'une Vision de développement à long terme du pays. Cette Vision, qui fournit une image du pays à l'horizon 2035, ambitionne de faire du Cameroun *un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité*. De manière spécifique, cette Vision constitue un cadre de référence pour (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable, (ii) atteindre le stade de pays à revenus intermédiaires, (iii) devenir un Nouveau Pays Industrialisé, et (iv) consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale.

Tableau 1 : VISION 2035: OBJECTIFS GENERAUX ET SPECIFIQUES	
OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES
1. Réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de la population un facteur effectif de Développement - Intensifier les investissements dans les Infrastructures et les secteurs productifs - Réduire les écarts par l'amélioration des systèmes de redistribution - Améliorer l'offre et garantir l'accès de la majorité aux services de santé de qualité - Améliorer la protection et la sécurité sociale - Augmenter l'offre, la qualité et l'adéquation de la formation - Promouvoir la création d'emplois décents
2. Devenir un pays à revenu intermédiaire	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la productivité de l'économie - Intensifier les activités sylvo agro pastorales, piscicoles, d'extraction minière, etc. - Préserver la stabilité macroéconomique - Promouvoir la mutation et la professionnalisation des services - Promouvoir, vulgariser et valoriser les résultats de la recherche
3. Atteindre le stade de Nouveaux pays Industrialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Intensifier les investissements dans les infrastructures et les secteurs productifs - Développer un secteur manufacturier sain, compétitif et diversifié - Collecter l'épargne, financer la croissance et le Développement - Modifier la structure des échanges extérieurs et élargir les marchés - S'intégrer dans la sphère financière internationale et améliorer l'intermédiation bancaire
4. Renforcer l'unité nationale et consolider la démocratie en promouvant les idéaux de paix, de liberté, de justice, de progrès social et de solidarité nationale	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la solidarité nationale et consolider l'Etat garant de l'intérêt général - Promouvoir l'Etat de droit et la crédibilité du système judiciaire - Assurer une plus grande participation des populations et consolider les libertés sociales - Renforcer la sécurité des personnes et des biens - Affermir la décentralisation et le développement local.

Source : projet de formulation de la vision

2.2.1.2. Ces objectifs spécifiques ont inspiré les orientations du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi¹⁰ (DSCE) pour la période 2010-2020, qui va couvrir les dix premières années de la Vision à long terme. La problématique majeure de la mise en œuvre du DSCE sera articulée autour de l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. En conséquence, il est envisagé de i) porter la croissance à 5,5% en moyenne annuelle dans la période 2010-2020 ; ii) ramener le sous emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020 avec la création de dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années; et, iii) ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020. Pour l'atteinte de ces objectifs, le Gouvernement compte mettre en œuvre, de manière cohérente et intégrée : (i) une stratégie de croissance, (ii) une stratégie d'emplois, et (iii) une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion stratégique de l'Etat. La stratégie pour la croissance accorde une place prépondérante aux axes suivants : (i) le développement des infrastructures, (ii) la modernisation de l'appareil de production, (iii) la promotion du développement humain, (iv) le financement de l'économie et (v) le développement et la

¹⁰ Le DSCE a fait l'objet d'une restitution auprès de toutes les parties prenantes- y compris les PTF- et son adoption est prévue en août 2009.

diversification des échanges commerciaux. Le DSCE prend en compte la déclaration de politique nationale de l'emploi élaboré en avril 2007 et comporte une stratégie pour la gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat.

2.3. Défis et contraintes

2.3.1.1. *L'enjeu majeur pour le Cameroun est de parvenir à une croissance économique forte, durable et dont les fruits sont équitablement répartis au sein de la population.* Pour ce faire, le pays doit diversifier ses exportations qui reposent en grande partie sur le pétrole et enrayer un certain nombre de contraintes dont les plus importantes se situent au niveau de l'insuffisance des infrastructures de base, de la gouvernance et de la faiblesse des capacités, et d'un environnement défavorable au secteur privé. La persistance de ces contraintes a été confirmée par les études réalisées par la Banque au cours de la période de mise en œuvre DSP 2005-2009, mais également par les résultats de l'enquête d'opinion réalisée lors de la préparation du présent DSP.

2.3.1.2. *La structure de la production du Cameroun confirme que ce pays a un fort potentiel de croissance dans les secteurs agricole, forestier et minier, dont l'exploitation est défavorisée par l'insuffisance des infrastructures de base.* L'accroissement et la transformation de la production dans ces secteurs constituent à ce titre des enjeux majeurs pour le Cameroun et des préalables pour la diversification de ses exportations dominées par le pétrole. L'exploitation équilibrée de son vaste potentiel agricole et forestier reste toutefois très limitée à cause d'un soutien insuffisant à la production, de l'enclavement des bassins de production par rapport aux zones de consommation, de l'insuffisance des réseaux de distribution des biens agricoles, et un régime foncier peu incitatif. Dans le secteur minier également, *l'insuffisance des infrastructures de base*, telles que les routes, les ports, les chemins de fer, les réseaux de distribution électriques et de communication, constitue une entrave à l'accroissement de la production et de sa transformation. Lors des consultations organisées pour la préparation du DSP, les parties prenantes ont identifié le manque d'infrastructures fiables (routes et énergie) comme les principales contraintes pour le climat des affaires. Malgré ses potentialités hydroélectriques et son statut de pays producteur de pétrole, l'offre d'énergie au Cameroun est largement inférieure à la demande. Plusieurs entreprises installées au Cameroun ne parviennent pas à accroître leurs productions du fait de l'insuffisance de l'offre d'électricité. Enfin, le coût d'accès aux télécommunications est très élevé par rapport à la moyenne du Continent et le pays n'a pas encore achevé la politique de libéralisation du secteur des télécommunications. L'éradication de toutes ces contraintes permettra au Cameroun de tirer pleinement profit de sa position de carrefour pour les échanges.

2.3.1.3. Une étude récente¹¹ (ADF/BD/IF/2009/58) menée par la Banque confirme que *la principale entrave dans la mise en œuvre du programme d'investissement public provient moins d'un manque de ressources publiques que de la faible efficacité de la dépense publique.* Divers obstacles, notamment institutionnels (défaillances dans la gouvernance) font que l'efficacité de la dépense publique est particulièrement faible. Les ressources mobilisées par l'Etat donnent lieu à une production de services publics largement inférieure à celle qui pourrait être réalisée. Cette situation, qui n'est pas nouvelle, explique en grande partie le retard pris par le Cameroun en matière d'infrastructures collectives, d'éducation, de santé, etc. L'analyse a montré que des fonds importants disponibles auprès des bailleurs n'étaient pas mobilisés essentiellement en raison de difficultés de capacité d'absorption. Par manque de capacités, les stratégies de développement ne

¹¹ Un espace budgétaire renforcé pour la croissance et la réduction de la pauvreté, Février 2009 (ADF/BD/IF/2009/58)

sont pas toujours clairement identifiées et exprimées, notamment dans les documents sectoriels. Il en ressort que le CDMT global et les CDMT sectoriels ont des difficultés à inscrire les stratégies dans un cadre budgétaire pluriannuel. En raison du manque de cohérence entre le DSRP et les CDMT, le budget annuel souffre d'un manque de clarté, d'exhaustivité et de réalisme. Dans cette perspective, le Gouvernement a sollicité l'appui de plusieurs partenaires pour la mise en œuvre de deux chantiers majeurs relatifs au plan de modernisation des finances publiques et à l'amélioration du Code de passation des marchés publics.

2.3.1.4. *Les réformes menées dans le domaine de l'environnement des affaires méritent d'être renforcées pour attirer les IDE au vu des potentialités du Cameroun.* Outre la faiblesse des infrastructures de base, ci-dessus, mentionnée, le Gouvernement doit continuer à desserrer les contraintes qui empêchent un fonctionnement efficace du cadre institutionnel de promotion des investissements privés et des exportations. Les décrets créant ce cadre existent, mais les structures visées par ces décrets ne sont pas fonctionnelles. Par ailleurs, les efforts pour éradiquer la persistance des barrières administratives à l'investissement privé doivent être poursuivis. En effet, l'analyse menée au niveau de la section 2.1.4 relative au climat des affaires confirme que le Cameroun est dans le dernier quartile pour tous les aspects liés aux procédures administratives tels que la création d'entreprise, le paiement des impôts et taxes, l'exécution des contrats, etc. La diminution de ces barrières administratives nécessite un dialogue régulier entre les organisations patronales, les syndicats des travailleurs et le Gouvernement mais également l'existence de capacités pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie et un plan d'actions pour la promotion du secteur privé. Avec l'appui de la Banque, des progrès ont été obtenus en matière de mise en place du cadre institutionnel de lutte contre la corruption mais également dans le renforcement du secteur de la justice. Cependant, en plus des actions menées dans le cadre de l'opération «Epervier» destinée à lutter contre le détournement des deniers publics, les efforts doivent être poursuivis pour la mise en place de mécanismes qui défavorisent la corruption, notamment au moment où les usagers ou les acteurs du secteur privé veulent bénéficier d'un service au sein de l'administration publique.

2.3.1.5. *Enfin, l'accès à la propriété et l'obtention d'un permis de construire constituent des domaines pour lesquels le secteur privé rencontre d'énormes difficultés* (sur 169 pays recensés par le rapport Doing Business, le Cameroun occupe dans ces domaines le 154^{ème} rang). Comme le confirme l'étude de la Banque, en cours de finalisation, sur «le diagnostic et la modernisation du cadastre au Cameroun», cette situation découle en grande partie de l'inexistence au Cameroun d'une référence unique au niveau des repères sur lesquels sont bâtis les titres fonciers. En effet, le rattachement à plusieurs systèmes géodésiques a parfois conduit à la duplicité de titres sur une même parcelle de terrain. L'absence d'un système de repérage fiable peut conduire à beaucoup d'errements allant du positionnement d'un simple monument à la délimitation des frontières nationales. Par ailleurs, la faiblesse du cadre réglementaire, en particulier pour les **droits fonciers** constitue un sérieux obstacle au développement du secteur privé et au cadre de vie.

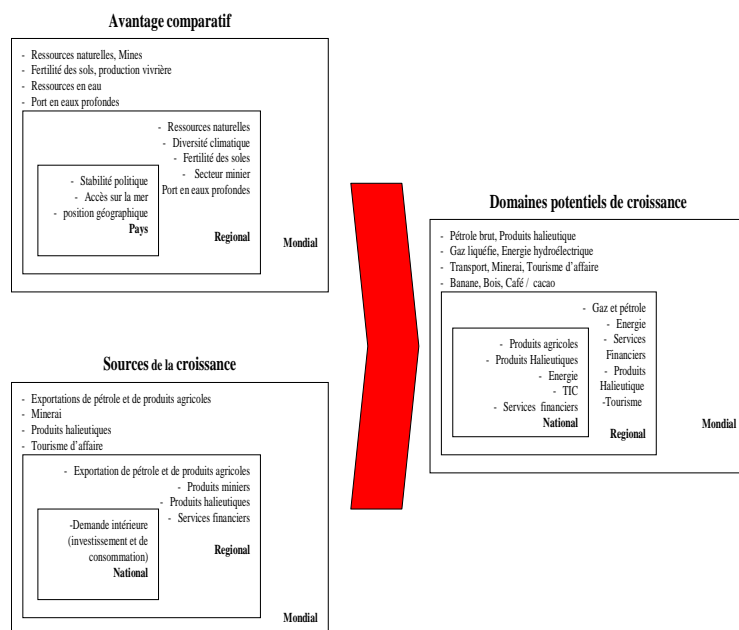
2.3.1.6. *Comme le confirme l'examen des tendances de l'évaluation de la performance (EPIP), ci-dessous, la politique budgétaire, le cadre réglementaire des affaires et les droits de propriétés constituent des domaines où le pays n'a pas réalisé des performances suffisantes.* Ces faiblesses se sont reflétées dans l'évolution de l'allocation du pays qui est passée de 99,3 millions d'UC en 2005 à 60,6 millions d'UC en 2007. Entre 2008 et 2009, l'allocation sur les ressources du FAD XI est passée de 126,85 à 130,7 millions d'UC, reflétant ainsi les progrès réalisés dans le domaine de la gestion de la dette publique.

Tableau 2: Classement au titre de l'EPIP 2005-2008

Année	A. Gestion économique			B. Politiques structurelles			C. Politiques en faveur de l'inclusion sociale / EQUITÉ				D. Gestion et institutions du secteur public					
	1 Gestion macroéconom ique	2 Politique budgétaire	3 Gestion de la dette	4 Intégration régionale et commerce	5 Secteur financier	6 Cadre réglementaire des affaires	7 Egalité des sexes	8 EQUITÉ dans l'utilisation des res.	9 Ressources humaines	10 Protection sociale	11 Réglementatio n en matière d'environnem	12 Droits de propriété et gouvernance	13 Qualité de la gestion budgétaire	14 Efficacité de la mobilisatio	15 Qualité de l'administra tion	16 Transparence, responsabilité & Corruption
2008	4,5	3,5	3,5	4,5	3,5	3,0	4,0	3,5	3,5	3,5	3,0	3,0	4,0	4,0	3,5	3,5
2007	4,5	4,0	3,0	4,5	3,5	3,0	4,0	3,5	3,5	3,5	3,0	3,0	4,0	4,0	3,5	3,5
2006	4,0	3,5	2,5	4,0	3,0	3,0	4,0	3,5	3,5	3,5	3,0	2,5	3,5	3,0	3,0	3,0
2005	4,0	3,5	3,0	4,0	3,5	3,0	4,0	3,5	3,5	3,5	4,0	3,0	3,0	3,5	3,0	3,0

2.3.2. Forces et opportunités

2.3.2.1. Dénommé «l'Afrique en miniature», le Cameroun est un pays qui dispose d'énormes potentialités et dans lequel près de 90% des écosystèmes africains sont représentés. *Le pays est riche en ressources* naturelles, agricoles (cacao, café, banane, tabac, coton), forestières (22 millions d'hectares de forêts avec plus de 70 variétés de bois), hydriques et minières. Ces atouts pourraient être valorisés au niveau sous régional.



Les Sources de la croissance au Cameroun

2.3.2.2. *L'opportunité première de ce pays réside dans sa position géographique*, qui en fait une zone de transit, ce qui lui confère un avantage comparatif dans la sous région. Il partage des frontières avec six pays et sa situation géographique le rend incontournable pour les deux pays limitrophes enclavés que sont le Tchad et la RCA. En dehors de la Guinée Equatoriale, le Cameroun a une balance commerciale positive avec les autres pays de la CEMAC. *Cette opportunité relative à sa position géographique pourrait «faire du Cameroun un carrefour des échanges dans la sous-région Afrique-Centrale»*, grâce à un

«réseau de transport intégré, performant, quadrillant tout l'espace national et résolument ouvert sur les pays voisins». A cet égard, les projets routiers en cours sur les corridors et d'interconnexion électriques renforceront le rôle de locomotive que le Cameroun joue au sein de la CEMAC et constitueront des avantages comparatifs pour le Cameroun. Outre la CEMAC et la CEEAC, le Cameroun pourrait développer ses échanges avec le Nigeria suite au règlement du conflit frontalier au sujet de la péninsule de Bakassi. En effet, le Cameroun dispose d'une frontière de plus de 1000 km avec le Nigéria et les flux commerciaux entre ces deux pays sont en forte croissance, notamment en ce qui concerne l'agriculture vivrière.

2.3.2.3. *Dans le secteur de l'énergie, le Cameroun dispose d'un potentiel très important, aussi bien hydroélectrique* (le 2^{ème}, en Afrique, après celui de la République Démocratique du Congo) *que gazier* avec respectivement 20 GW économiquement exploitable, dont moins de 5% sont valorisés et des réserves de gaz prouvées et estimées à 110 milliards m³ non encore exploitées. Le pays dispose aussi des énergies renouvelables avec un important couvert forestier au sud de l'Adamaoua, qui lui confère un vaste potentiel en bois énergie, la première ressource énergétique des ménages, en particulier dans les zones rurales. Le potentiel des déchets de bois exploitable est estimé à 1 million de m³ par an. L'insolation moyenne varie de 6 kWh/j/m² pour la partie

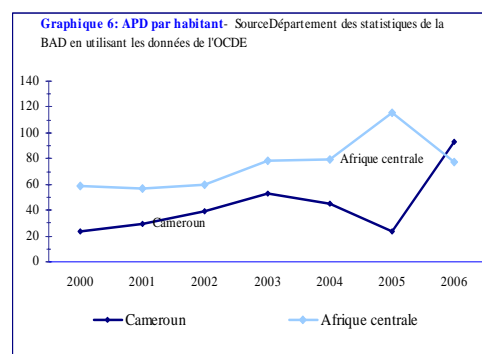
septentrionale qui reçoit un ensoleillement régulier, à 4 kWh/j/m² pour la partie sud plus humide, soit un potentiel solaire suffisant pour le développement d'usages énergétiques. *Les ressources pétrolières*, dont la production décroît, fournissent près du tiers des recettes publiques. Le pays dispose également d'un secteur minier largement sous exploité (fer, rutile, bauxite, oxyde d'étain, or et diamant). Le Cameroun peut devenir une destination touristique au regard de son passé culturel et de la diversité de son paysage, si des efforts sont entrepris pour son positionnement sur les principaux marchés émetteurs.

2.3.2.4. Le secteur rural au Cameroun recèle d'importantes potentialités parmi lesquelles, on peut citer : (i) la grande diversité climatique ; (ii) la fertilité naturelle des sols (iii) l'existence d'importantes terres agricoles, de forêts et de ressources hydrauliques; (iv) un cadre naturel favorable à la diversité des pratiques agricoles et pastorales; (v) une population jeune et dynamique; et (vi) des débouchés pour la production dans les villes et les pays limitrophes. *L'exploitation de toutes ces opportunités est handicapée par la faiblesse du réseau routier et aérien qui ne permet pas encore de relier les zones de production aux zones de consommation mais aussi par l'insuffisance en quantité et en qualité de l'offre d'énergie pour les besoins de transformation industrielle. En définitive, les secteurs à fort potentiel de croissance dans lesquels il faut accroître l'investissement sont sans conteste les infrastructures de base.*

2.4. Développements récents dans le cadre de la coordination et l'harmonisation de l'Aide et le positionnement de la Banque

2.4.1. Progrès dans la coordination de l'Aide

2.4.1.1 Exception faite de l'année 2006 où le pays a atteint le point d'achèvement, le niveau de l'Aide publique au développement (APD) par habitant au Cameroun a été largement inférieur à celui accordé aux autres pays du Continent. Le Cameroun est un pays signataire de la déclaration de Paris sur l'harmonisation de l'Aide en 2005. La modalité de coordination de l'assistance se fait traditionnellement par l'organisation de groupes consultatifs. Au niveau national, la Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration, qui dépend du ministère chargé du plan, assure le suivi de la coopération avec les bailleurs de fonds. Cette structure manque de moyens matériels et humains pour accomplir sa mission. Un Comité¹² multi bailleurs de suivi du DSRP (CMB) a été mis en place en juin 2001. Le CMB est une plate forme pour dialoguer, échanger des idées, coordonner leurs activités et arrêter des positions communes sur l'ensemble des questions clés du développement au Cameroun. En outre, depuis le printemps 2005, le CMB s'est résolument inscrit dans le processus d'alignement et d'harmonisation promu par le comité d'aide au développement (CAD) de l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE). En appui de cette structure, des sous comités techniques dédiés au suivi du DRSP, à l'utilisation des ressources PPTE et à l'agenda d'alignement et d'harmonisation, sont actifs. *La Banque assure le rôle de Chef de file du Comité Sectoriel pour les Finances Publiques depuis septembre 2008.* Il est présenté en annexe, une matrice qui récapitule la concentration des partenaires par secteur. Après



¹² Allemagne, Banque africaine de développement, Banque mondiale, Canada, Espagne, Etats Unis, France, FMI, Grande Bretagne, Japon, Pays Bas, PNUD, Union européenne.

la dernière revue de la FRPC qui couvrait la période 2005-2008, le pays n'a pas encore un programme avec le FMI en dehors de la Facilité pour les Chocs exogènes mentionné à la section

2.4.1.2. Le Gouvernement envisage de finaliser avec le FMI, les échanges sur les contours d'un nouveau programme dont les composantes pourraient s'articuler sur la gestion des finances publiques, le rôle du secteur financier, la libéralisation du commerce, le financement des infrastructures et l'environnement des affaires.

2.4.2. Positionnement du Groupe de la Banque

Le portefeuille actif de la Banque au Cameroun, totalise 12 projets du secteur public, 3 projets du secteur privé et 3 projets multinationaux pour un montant total d'engagements nets d'environ 463 millions d'UC. La répartition sectorielle des opérations consacre la prédominance du secteur des transports (29%), suivi des équipements collectifs (26%), de l'agriculture (18%), du social (14%) et du multi-secteur (13%). A fin août 2009, le taux de décaissement pour le portefeuille

Indicateurs de performance	Comparaison interne		Banque mondiale 2009
	2006	2009	
Nombre de projets en cours d'exécution	16	12	18
Evaluation globale des projets (échelle 0-3)	1,83	2,05	
Taux brut de décaissement (%)	38,8	37,9	33
Proportion de projets à risque (%)	62,5	38,48	22
Engagements à risque	64	35	73
Age moyen du portefeuille actif (ans)	5,4	3,86	2,9
Nombre de projets à risque	10	5	1
Nombre de projets à problèmes	4	0	3
CPPR	oui	oui	
Moyenne de Supervision	1,5	1,69	n.d
Taille moyenne des projets (millions d'UC)	13	19	21

en cours est de 37,9% contre près de 12% en mai 2008. Il est à noter que le portefeuille n'a plus de projets à problèmes (PP) à l'exception du projet chantier naval et industriel du Cameroun (CNIC) qui est un projet enclave. Les projets à risque (PAR) sont au nombre de 5, soit 35% des engagements, contre dix (10) en 2006, soit 64% du portefeuille.

L'efficacité du portefeuille est entravée par notamment : (i) les lenteurs liées à la mise en vigueur et à la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement, (ii) le versement irrégulier des contreparties, (iii) le manque d'efficacité des CEP, (iv) les longs délais de passation des marchés. Pour des raisons de mauvaise gestion, la Banque a arrêté les décaissements pour le projet CNIC et a réalisé une mission d'investigation financière. Cette mission a recommandé la réalisation d'un audit externe des comptes du projet. La dernière revue de portefeuille (ADF/BD/WP/2009/122), dont les leçons figurent en annexe, et le dernier rapport sur l'évaluation de l'assistance de la Banque au Cameroun (ADF/BD/WP/2009/127) précisent qu'avant l'approbation de tout projet par les Conseils, la Banque et les autorités devraient s'assurer que: (i) les plans d'exécution et de passation des marchés ont été réalisés, (ii) les fonds de contrepartie ont été budgétisés, (iii) le personnel du futur projet a été identifié, (iv) les aspects liés à l'environnement ont été pris en compte, et (v) les capacités d'exécution et de suivi existent au niveau du pays.

2.4.3. Leçons provenant de la mise en œuvre du DSP antérieur

2.4.3.1. Les leçons tirées du rapport d'achèvement du DSP 2005-2009 et du DSRPI ont fait l'objet d'échanges avec les autorités lors de la mission de préparation du DSP. Rappelons que le DSP 2005-2009 comportait deux piliers, à savoir : (i) la *promotion de la bonne gouvernance pour assurer une gestion transparente des ressources publiques* et (ii) *l'amélioration des infrastructures pour lutter contre la pauvreté*. Pour la Banque, le premier enseignement a trait à la nécessité pour ses stratégies futures, de prendre en compte l'amélioration de l'environnement des affaires, de renforcer les capacités notamment dans le domaine de la gestion des dépenses publiques et de lutter contre la corruption qui demeure encore un problème important. Pour le pilier 2, relatif aux *infrastructures*, les résultats sont restés mitigés du fait des faibles

décaissements des projets financés sur ressources extérieures. *Les routes secondaires et les pistes rurales qui sont le complément des grands axes routiers pour assurer le désenclavement des populations et la commercialisation de leurs produits n'ont pas été prises en compte dans le cadre du second pilier relatif aux infrastructures.* L'insuffisance de l'offre d'énergie, reconnue comme contrainte à l'accroissement de la production et à l'électrification rurale, n'a pas été considérée en termes d'opérations au cours de la mise en œuvre du DSP 2005-2009. La Banque poursuivra la réalisation des études pour renforcer la sélectivité des secteurs d'interventions.

2.4.3.2. Pour le Gouvernement, le principal enseignement a trait à la nécessité de disposer d'un programme exhaustif reposant sur une croissance forte, durable et *inclusive*. Il a reconnu la nécessité d'une meilleure prise en compte des stratégies sectorielles, du secteur privé, de la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités en matière de gestion des dépenses publiques et d'un partenariat public-privé pour accroître l'offre d'énergie.

III. STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LE CAMEROUN

3.1. Justification de l'intervention du Groupe de la Banque et approche stratégique

3.1.1. La dernière stratégie du Groupe de la Banque au Cameroun visait: (i) à promouvoir la bonne gouvernance pour assurer une gestion transparente des ressources publiques et (ii) à contribuer à l'amélioration des infrastructures en vue de lutter contre la pauvreté. Sa mise en œuvre a contribué à l'atteinte du point d'achèvement par le Cameroun en 2006, et la poursuite des réformes dans le domaine de la gestion des dépenses publiques, de la lutte contre la corruption, du renforcement de l'état de droit et des réformes structurelles. Durant la période couverte par la stratégie antérieure, l'intervention de la Banque a également favorisé la mise en place des conditions d'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et, de densification du réseau routier pour conforter la position du Cameroun comme carrefour des échanges dans la sous région. Les leçons issues de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque révèlent la pertinence des options stratégiques antérieures et reconnaissent la nécessité de consolider les résultats obtenus, à travers l'amélioration des capacités et le renforcement du rôle de locomotive du Cameroun dans le processus d'intégration en Afrique centrale. Ces enseignements découlent de l'appréciation des contraintes auxquelles l'économie camerounaise fait encore face (cf. Section 2.2.2), et qui s'articulent essentiellement autour de l'insuffisance des infrastructures de base et d'une faible gouvernance, notamment dans les domaines de la capacité d'absorption des ressources, de la maîtrise du processus de développement et d'aménagement urbains, et de l'amélioration d'un environnement favorable au secteur privé. La persistance de ces contraintes est également corroborée par les études économiques et sectorielles réalisées par la Banque au cours de la période de mise en œuvre du DSP 2005-2009¹³.

3.1.2. L'approche stratégique que la Banque compte mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années vise à tirer profit des forces et opportunités du Cameroun en poursuivant la levée des contraintes rappelées ci-dessus. Cette approche mettra l'accent sur les deux domaines importants suivants : premièrement, le renforcement de la capacité de gestion stratégique de l'Etat afin de renforcer son rôle dans la fourniture de services publics mais également dans l'amélioration de l'environnement des affaires et, deuxièmement, l'exploitation de la position stratégique du Cameroun dans le processus d'intégration en Afrique centrale à travers l'appui à la densification des infrastructures notamment routières et de communication et l'interconnexion

¹³ Il s'agit des études relatives à la Politique budgétaire pour la croissance et la Réduction de la Pauvreté et Diagnostic et modernisation du cadastre

des réseaux électriques. Ainsi, les deux piliers sur lesquels reposera cette approche stratégique sont les suivants :

- (iii) **renforcement de la gouvernance en vue d'améliorer la gestion stratégique de l'Etat et ;**
- (iv) **développement des infrastructures.**

3.1.3. Les piliers ainsi définis sont conformes aux axes du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) du pays, notamment ceux qui contribuent à un plus grand impact en termes d'accroissement durable de la production et au renforcement des activités orientées vers la réduction de la pauvreté. Par ailleurs, les opérations et actions de réformes prévues dans le cadre de la stratégie de la Banque favoriseront une *croissance inclusive* pour diversifier l'économie du pays et auront par conséquent un impact en matière de création d'emplois qui constitue un des objectifs majeurs du DSCE. Ces domaines recourent aussi les faiblesses identifiées dans le cadre de l'EPIP, particulièrement celles relatives à la gestion des dépenses publiques, et des études entreprises par la Banque au Cameroun.

3.2. Objectifs stratégiques

3.2.1. Pilier 1 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE EN VUE D'AMELIORER LA GESTION STRATEGIQUE DE L'ETAT ET LES CAPACITES: L'objectif global de ce pilier est de renforcer les capacités de l'Etat dans son rôle de facilitateur et de régulateur de l'activité économique et sociale pour: (i) une gestion transparente et efficace des finances publiques, (ii) une amélioration du climat des affaires et (iii) la modernisation du cadastre. L'appui envisagé par la Banque dans le cadre de ce pilier viendra consolider les résultats obtenus dans la mise en œuvre du Programme National de Gouvernance (PNG)¹⁴. Ce pilier recoupe l'axe du DSCE relatif à la Gouvernance.

3.2.2. Pilier 2: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES: L'intervention de la Banque contribuera à renforcer les infrastructures de base, nécessaires à l'essor du secteur privé et à l'amélioration du cadre de vie. La Banque consolidera les résultats obtenus en matière (i) de construction des routes pour densifier le réseau intérieur et relier le Cameroun aux autres pays de la sous région pour renforcer l'intégration régionale, (ii) de désenclavement des régions agricoles pour permettre aux populations d'accéder aux marchés et aux services sociaux de base, (iii) d'amélioration de l'accès à l'électricité dans les zones urbaines et rurales et (iii) d'appui à la politique d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement du Gouvernement. Ce pilier est aligné sur les axes du DSCE relatifs à la croissance et la promotion de l'emploi.

¹⁴ La mise en œuvre de ce programme a été régulièrement appuyée par la Banque.

Programme Indicatif de la Banque pour la période 2010-2014 (en millions d'UC)- Opérations nationales			
	Approbation prévue	Montant indicatif	Région couverte
PILIER I : GOUVERNANCE ET GESTION STRATEGIQUE			
Projet De Modernisation du Cadastre	2S – 2010	7.0	Yaoundé/ Douala
Programme d'appui à l'amélioration de la compétitivité et de renforcement des capacités de Gestion Stratégique	1S – 2013	35	National
PILIER II: INFRASTRUCTURES			
Projet d'aménagement hydroélectrique de Lom-Pangar	2S – 2012	60.0	National
Programme routier (Aménagement de la route Kumba-Bachuo Akagbé et Route Bachenga-Ntui-Yoko-Tibanti-Ngaoundéré)	2S – 2011	70.0	National
Programme d'amélioration des infrastructures rurales et communautaires.	1S – 2012	50.0	National
Projet d'assainissement de Yaoundé 2	2S – 2011	30.0	Yaoundé
Programme d'AEPA en milieu rural (RWSSI)	1S – 2014	30.0	Zones rurales
Projet de réhabilitation de renforcement des infrastructures électriques et d'électrification rurale	2S – 2010	26.5	Zones rurales

3.2.3. Ce programme a fait l'objet d'échanges avec les partenaires au développement, notamment la Banque mondiale. Les domaines d'intervention communs et les opérations qui feront l'objet de cofinancement ont été identifiés (voir section 3.3.7 relative aux ressources). Par souci de sélectivité et de complémentarité, l'intervention de la Banque prend en compte les domaines de concentration des autres partenaires au développement évoluant dans les autres secteurs.

3.2.4. **Les opérations multinationales :** La Banque appuiera la mise en œuvre des opérations multinationales, ci-dessous, qui vont bénéficier au Cameroun. Celles-ci ont été réparties en fonction des piliers du Document de Stratégie d'Appui à l'Intégration régionale (DSAIR), qui sera soumis à l'approbation des Conseils. Il est à noter que ces piliers respectent les principes de complémentarité et subsidiarité par rapport à ceux du DSP.

Titre du projet	Année d'approbation prévue	Montant indicatif Millions d'UC/1	Région et/ou Pays bénéficiaires
PILIER I : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES REGIONALES			
Projet de route multinationale Ketta-Djoum – Phase II	2012	80	Congo, Cameroun
Programme de facilitation des transports N°II CEMAC	2011	80	CEMAC
Projet de la route Kribi-Bata	2012	150	Cameroun-RGE
Appui à la mise en œuvre de la politique régionale de l'eau	2013	5	Pays membres CEEAC
Projet Central African Backbone phase 1	2011	30	Cameroun, RCA, Tchad
PILIER 2 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET HUMAINES AU PLAN RÉGIONAL			
Appui à la stratégie d'intégration et systèmes de paiement	2012	15	CEEAC/CEMAC
Projet d'appui à l'enseignement supérieur dans la zone CEMAC	2011	15	CEMAC
Projet de développement d'un système de recherche agricole	2011	10	Pays membres CEEAC
Appui au programme régional de sécurité alimentaire CEEAC	2012	7.5	Pays membres CEEAC

/1 Ces montants excluent d'éventuels cofinancements par d'autres bailleurs de fonds.

3.3. Résultats attendus et cibles

Le tableau, ci-après, illustre les défis et les contraintes du pays, les axes du DSCE, les piliers et les résultats attendus dans la mise en œuvre du DSP ainsi que les types d'opérations prévues au cours de la période 2010-2014. Le cadre de résultats figurant en annexe fournit plus de détails.

Défis et Contraintes	Vision 2035 : Cameroun, un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité		DSP 2010-2014		Approche stratégique	
	Stratégies du Gouvernement		PILIERS	Résultats attendus du DSP	Type d'opérations	
1. diversification de la production et vulnérabilité de l'économie aux chocs extérieurs	GOUVERNANCE ET LA GESTION STRATEGIQUE DE L'ETAT	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance et Etat de droit - Gestion stratégique de l'Etat 	RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE EN VUE D'AMELIORER LA GESTION STRATEGIQUE DE L'ETAT	Résultat 1: La Gestion des finances publiques et du système de mobilisation des recettes est améliorée	Programme de renforcement des capacités de Gestion stratégique.	
2. Insuffisance des infrastructures de base, notamment en matière de transport, dans les secteurs de l'énergie et de l'accès à l'eau et à l'assainissement et des télécommunications				STRATEGIE DE CROISSANCE	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des infrastructures - Modernisation de l'appareil de production - Développement humain - Intégration régionale - Financement de l'économie 	Résultat 2: L'environnement du secteur privé est amélioré
3. Persistance des barrières administratives à l'investissement privé	STRATEGIE DE L'EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> - Croissement de l'offre d'emplois décents - Mise en adéquation de la demande d'emploi - Amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi 	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES			Résultat 3: Faciliter l'accès à la propriété foncière
4. Niveau élevé des coûts des facteurs				STRATEGIE DE L'EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> - Croissement de l'offre d'emplois décents - Mise en adéquation de la demande d'emploi - Amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi 	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES
5. Dysfonctionnement en matière de gouvernance, notamment dans le domaine de l'obligation de rendre compte	STRATEGIE DE L'EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> - Croissement de l'offre d'emplois décents - Mise en adéquation de la demande d'emploi - Amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi 	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES			
6. Accès encore faible aux services sociaux de base et à la protection de l'environnement.				STRATEGIE DE L'EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> - Croissement de l'offre d'emplois décents - Mise en adéquation de la demande d'emploi - Amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi 	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES
7. Faible capacité d'exécution de la dépense publique	STRATEGIE DE L'EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> - Croissement de l'offre d'emplois décents - Mise en adéquation de la demande d'emploi - Amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi 	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES			
8. Mauvaise politique d'urbanisation et d'aménagement urbain.				STRATEGIE DE L'EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> - Croissement de l'offre d'emplois décents - Mise en adéquation de la demande d'emploi - Amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi 	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

3.3.1. Résultat 1: Amélioration de la Gestion des finances publiques et du système de mobilisation des recettes: A travers ce résultat, l'appui de la Banque favorisera un accroissement de la part des recettes non fiscales, une amélioration de la capacité d'absorption des ressources et une plus grande transparence dans la gestion des ressources publiques. Au niveau des recettes, l'intervention de la Banque contribuera à la mise en place des outils nécessaires pour un meilleur recouvrement des recettes et à l'élargissement de l'assiette fiscale. Au niveau des dépenses publiques, l'intervention de la Banque favorisera l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique à travers une démarche axée sur les résultats. Elle portera notamment sur l'amélioration des outils de cadrage macro-économique et macro-financier et de gestion des dépenses publiques, la programmation des dépenses publiques à travers les CDMT, la mise en œuvre de règles de procédure et pratiques plus transparente et efficaces en matière de passation des marchés, le renforcement du contrôle des dépenses publiques et la lutte contre la corruption. La Banque poursuivra son appui au Gouvernement pour renforcer les capacités de la commission chargée de l'Initiative de la transparence dans les industries extractives.

3.3.2. Résultat 2 : Amélioration de l'environnement du secteur privé : Dans le domaine de l'amélioration du climat des affaires, la Banque recherchera le renforcement du partenariat public - privé pour favoriser la qualité de l'investissement public, mettra en œuvre un programme visant la réduction des barrières administratives à l'investissement privé. La Banque interviendra dans ce secteur en étroite collaboration avec le «Cameroon Business Forum» (CBF) qui constitue une plateforme de dialogue secteur privé-secteur public au Cameroun et dont le principal objectif est l'amélioration du climat des affaires. Le CBF est appuyée par l'IFC (International Finance Corporation) du Groupe Banque Mondiale, conformément au protocole d'accord signé avec le Gouvernement Camerounais et les organisations patronales. La Banque participera ainsi à la mise en place d'une assistance technique avec IFC pour appuyer le Gouvernement en vue de (i) simplifier les procédures de création d'entreprise et opérationnaliser le guichet unique, (ii) réduire les procédures pour le paiement des impôts, (iii) faciliter le

règlement des litiges commerciaux, (iv) harmoniser les documents nationaux requis pour les formalités d'import/export, et (v) rendre fonctionnels les structures telles que celles chargées de la promotion des investissements, du tourisme et de la normalisation. En complément à l'accès à la propriété, qui est le résultat n°3 décrit ci-dessous de cette stratégie, la Banque appuiera la facilitation des procédures d'obtention de permis de construire à Yaoundé et à Douala.

3.3.3. Résultat 3 : Faciliter l'accès à la propriété foncière: Ce résultat participe à crédibiliser les titres fonciers et permettra d'améliorer l'environnement des affaires mais également le cadre de vie des populations. L'appui de la Banque favorisera l'amélioration de l'accès à la propriété, la sécurisation des droits fonciers et l'accroissement des recettes domaniales, foncières et cadastrales. De manière spécifique, cet appui permettra (i) la mise en place d'un Réseau Géodésique de Référence arrimé sur l'AFREF (African Geodesic Reference Frame), (ii) la confection d'une cartographie à grande échelle pour les différentes régions, (iii) l'établissement des plans cadastraux numériques de Douala et de Yaoundé, (iv) la constitution de la base de données par des enquêtes cadastrales dans ces deux villes, et (v) le renforcement des capacités, plus particulièrement des services du cadastre et des affaires foncières. La mise en place de ces outils constitue un pré requis pour l'élaboration *d'un Plan national d'Aménagement du Territoire, dont le Cameroun ne dispose pas encore.*

3.3.4. Résultat 4 : Densifier le réseau routier intérieur et poursuivre la consolidation des liaisons routières entre le Cameroun et les autres pays de la sous région : Les programmes d'intégration régionale ainsi que de desserte des zones aux fortes potentialités agricoles seront privilégiés, pour faciliter et accroître les échanges. A travers ce résultat, la Banque appuiera la politique du Gouvernement qui vise à « faire du Cameroun un carrefour des échanges dans la sous-région Afrique-Centrale », grâce à un « réseau de transport intégré, performant, quadrillant tout l'espace national et résolument ouvert sur les pays voisins ». Les programmes de désenclavement des zones de production agricole seront accompagnés par la mise en place d'infrastructures de commercialisation afin d'assurer la sécurisation de la production, la conservation de l'environnement et l'accès des producteurs ruraux aux marchés. Ces programmes comporteront des volets de renforcement des capacités des intervenants dans le secteur rural.

3.3.5. Résultat 5 : Améliorer la connectivité régionale et l'accès à l'électricité dans les zones urbaines et rurales: La Banque appuiera le Cameroun pour développer une dorsale régionale et continentale solide en vue d'améliorer la connectivité régionale. Cet appui se traduira par la mise en place de réseaux de télécommunications à haute vitesse grâce à l'utilisation de câbles à fibres optiques et aidera le Cameroun et les autres pays de la CEMAC à se connecter au réseau mondial haut débit à moindre coût. Cet appui permettra l'accroissement des revenus des taxes sur les services liés aux TIC. *L'intervention de la Banque dans le secteur de l'énergie favorisera l'accroissement de l'offre d'énergie au plan national et sous régional, et l'amélioration du taux d'accès à l'électricité dans les zones rurales et urbaines.* L'appui de la Banque permettra de renforcer le système de production, d'approvisionnement et de distribution de l'énergie électrique, par la construction et la réhabilitation des ouvrages de production. La Banque appuiera l'interconnexion des réseaux électriques entre d'une part, le Cameroun, le Gabon et la Guinée-Equatoriale et, d'autre part, le Cameroun et le Tchad.

3.3.6. Résultat 6 : Améliorer les infrastructures communautaires à travers un meilleur approvisionnement en eau potable et d'assainissement : La stratégie de la Banque consistera à poursuivre son appui en direction des zones rurales et les zones semi urbaines. Elle privilégiera

les adductions d'eau en milieu rural et les réhabilitations ainsi que les extensions du réseau et les branchements sociaux en milieux semi urbains. La Banque appuiera aussi l'assainissement collectif susceptible de profiter à un plus grand nombre de populations. Enfin, la Banque entend appuyer le Gouvernement dans la mobilisation des ressources complémentaires sous forme de cofinancement ou de financement parallèle. De manière spécifique, l'appui de la Banque permettra l'amélioration de l'accès à l'eau potable à près de 2 millions de personnes additionnelles, l'accroissement de l'accès aux services d'assainissement pour environ 1 million de personnes supplémentaires et la réduction des maladies d'origine hydrique et le paludisme.

3.3.7. Questions liées aux ressources : Le présent DSP couvrira trois cycles du FAD, à savoir la dernière année du FAD 11, le FAD 12 et la première année du FAD 13. Le reliquat de l'allocation du FAD 11, qui sera engagé en 2010, est de 33,7 millions d'UC sur un montant total de 130,7 millions d'UC. Au cours de la période de mise en œuvre du DSP 2005-2009, le pays a bénéficié également de ressources provenant des allocations pour les opérations régionales pour près de 88 millions d'UC. Les autres opérations seront financées au cours des cycles du FAD 12 et 13. Des ressources complémentaires seront également mobilisées pour la mise en œuvre de la stratégie. Les opérations prévues dans le cadre du pilier relatif à la gouvernance se réaliseront en synergie avec la Banque mondiale. *A travers des ressources bilatérales*¹⁵ et en étroite collaboration avec ACBF, la Banque pourrait également appuyer l'amélioration du système de passation des marchés, le renforcement de la capacité de la commission chargée de l'Initiative de la transparence dans les industries extractives et le renforcement des capacités institutionnelles en matière de gestion du développement. Au niveau du pilier relatif au renforcement des infrastructures, le financement de la Banque sera complémentaire à celui de la Banque mondiale dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, d'interconnexion des réseaux électriques et des programmes d'infrastructures rurales et de sécurité alimentaire. Le projet «Central African Backbone» sera aussi cofinancé avec la Banque mondiale.

3.3.8. Activités autres que les prêts : La Banque poursuivra le dialogue avec les autorités pour la prise en compte des recommandations découlant des études déjà réalisées en 2009 dans le domaine de la gestion des dépenses publiques et de la modernisation du cadastre. Au cours du DSP 2010-2014, la Banque initiera de nouvelles ESW notamment dans le domaine de la programmation des dépenses publiques, de l'environnement des affaires et de l'interconnexion des réseaux électriques entre les pays de la région.

3.3.9. Activités potentielles pour le secteur privé, l'intervention de la Banque privilégie les infrastructures. Il existe plusieurs idées de projets et/ou d'études de faisabilité dans les domaines : minier, de la construction de centrales, du Port en eau profonde, de remise à niveau d'usine, de transformation agro-industrielle, etc. La Banque envisage aussi de financer une opération pour faciliter le commerce sous régional.

¹⁵ Tels que les fonds bilatéraux et fiduciaires gérés par la Banque, la Facilité africaine de l'eau (FAE), le Fonds de la forêt du bassin du Congo, le Fonds de préparation des projets du NEPAD, etc.

Encadré : Consultations sur la stratégie du Groupe de la Banque

Du 11 au 27 mai 2009, la Banque et la Banque mondiale ont tenu une série de consultations dans le cadre de la préparation du DSP 2010-2014. Ces consultations ont été ponctuées par des rencontres avec les représentants de l'Administration publique, du secteur privé, du Parlement et de la Société civile. Plus de 250 personnes ont participé à ces consultations. Un des moments importants de ces consultations a été l'atelier du 18 mai 2009, ayant regroupé la BAD, la Banque Mondiale et le Gouvernement du Cameroun, afin d'échanger sur les domaines de concentration de nos stratégies futures d'intervention au Cameroun. Cet atelier a été présidé par S.E.M le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire qui était entouré des membres du Gouvernement et hauts responsables de l'administration publique. Cette rencontre a été l'occasion de valider les piliers du DSP 2010-2014 et ceux de la stratégie de la Banque mondiale (2010-2013) articulés autour de : la promotion de la Gouvernance et la gestion macroéconomique, la compétitivité, les infrastructures et le développement humain. La Banque et la Banque mondiale ont aussi rencontré les PTF dans le cadre du Comité Multi-bailleurs. A l'issue de toutes ces rencontres, les deux Banques et le Gouvernement ont tenu un point de presse pour rendre compte des résultats de leurs travaux.

Les résultats de ces consultations ont été confirmés par la suite dans le cadre d'un atelier de restitution de la version finale du DSP 2010-2014, qui s'est tenu le 29 septembre 2009 à Yaoundé. Présidé par le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun, cet Atelier a aussi enregistré la participation des représentants de l'Administration publique, du secteur privé, du Parlement et de la Société civile. Plusieurs ministres ont honoré de leur présence la cérémonie d'ouverture de l'atelier de restitution au rang desquels le Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, le Ministre de l'énergie et de l'eau, le Ministre des travaux publics, le Ministre des postes et télécommunications, les Secrétaires Généraux des ministères en charge de l'économie, de la santé publique, de l'agriculture, des PME. Les participants à cet atelier ont confirmé la pertinence des piliers de concentration de la stratégie de la Banque. Les commentaires et suggestions d'amélioration formulés par les participants ont été pris en compte dans cette présente version du DSP.

3.4. Suivi et évaluation de la stratégie de la Banque

3.4.1. En étroite collaboration avec le Gouvernement et les autres parties prenantes, le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque sera assuré à travers le cadre axé sur les résultats qui figure en annexe du DSP. Avec le renforcement des capacités du bureau régional, le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque sera plus rapproché. Il se fera régulièrement à travers les cadres de partenariat existant entre le Gouvernement et les PTF, lors des missions du FMI, des revues trimestrielles et des missions de supervision et de revues à mi-parcours des opérations. Rappelons que la participation de la Banque au sein des groupes sectoriels et thématique du CMB permettra aussi un suivi régulier, entre partenaires, de la mise en œuvre du DSCE. Une revue à mi-parcours complète sera conduite en 2012. Cette revue à mi-parcours du DSP appréciera les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie le Banque au cours de la période 2010-2014 et tirera les enseignements pour sa poursuite jusqu'en 2014.

3.4.2. Ce suivi sera aussi facilité par l'existence d'un cadre institutionnel pour la mise en œuvre et de suivi de la Stratégie de Croissance pour l'Emploi du Gouvernement. Ce cadre institutionnel prévoit une approche participative dans le cadre de laquelle l'Etat et ses démembrements assureront la fonction de maître d'ouvrage principal. Cette mise en œuvre concernera l'ensemble des parties prenantes à la mise en œuvre du DSCE. Il convient de mentionner que la Banque appuie aussi le Gouvernement pour une mise en œuvre et un suivi du DSCE.

3.5. Enjeux du dialogue avec le Pays

3.5.1. Lors de la mise en œuvre de sa stratégie antérieure, le dialogue entre la Banque et le Gouvernement a concerné les domaines relatifs à la *discipline et la gestion budgétaires*, la *transparence*, la *responsabilisation et la corruption dans le secteur public* et la *gestion et le suivi du portefeuille*. Ces domaines de dialogue sont toujours pertinents, il convient cependant de rajouter

la problématique de l'environnement des affaires et les questions transversales (genre, environnement, etc.).

3.5.2. *La discipline et la gestion budgétaires* : Le Gouvernement a réalisé des progrès importants dans l'assainissement des finances publiques. Il convient au cours de la période de mise en œuvre du présent DSP d'organiser le dialogue sur la finalisation et la mise en œuvre du plan de modernisation des finances publiques, la généralisation des CDMT et l'Initiative ITIE. La Banque continuera à manifester sa préoccupation sur le faible niveau d'exécution des dépenses publiques financées par l'extérieur. Le dialogue concernera également la politique de privatisation, afin d'éviter l'accumulation des subventions de l'Etat. De manière générale, le dialogue sur la discipline et la gestion budgétaire favorisera le respect par le Gouvernement des pré-requis pour bénéficier d'un appui budgétaire à l'horizon du DSP 2010-2014. Concernant la *transparence, la responsabilisation et la corruption dans le secteur public*, la Banque renforcera le dialogue pour une amélioration du Code des marchés publics, une lutte plus efficace dans le domaine de la lutte contre la corruption et un fonctionnement plus régulier de la Chambres des comptes et de la Commission des Finances du Parlement.

3.5.3. *La gestion et le suivi du portefeuille* : Le dialogue sur le portefeuille s'est notablement amélioré depuis l'ouverture du bureau. En conséquence, le portefeuille ne comporte plus de projets à problèmes et le niveau de décaissement s'est notablement amélioré (section 2.4.2. Positionnement de la Banque). La Banque poursuit le dialogue à travers les missions de supervision et de revues trimestrielles du portefeuille. Au sein du CMB, les PTF ont adopté le format de la matrice de suivi de la mise en œuvre des recommandations de la revue du portefeuille de la Banque pour enrichir la réflexion commune qui est menée en son sein sur l'amélioration de la capacité d'absorption. *Le dialogue concernera aussi les questions transversales telles que le genre, la protection de l'environnement, le renforcement des capacités*, etc. Ces questions seront considérées aussi dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures prévus (voir annexe).

3.6. Risques potentiels et mesures d'atténuation

3.6.1. **Au plan politique**, il pourrait advenir un risque de dégradation de la situation sécuritaire de la péninsule de Bakassi. Ce risque est en voie d'être atténué avec le renforcement des relations de bon voisinage avec le Nigeria mais également par la mise en place d'un programme spécifique de renforcement des infrastructures dans la Péninsule. Le Cameroun est considéré comme un pays stable au plan politique. En conséquence, le jeu des alliances ainsi que la maturité de la classe politique permettront d'assurer un bon déroulement des élections présidentielles prévues en 2011.

3.6.2. **Risques liés aux chocs exogènes** : Ce risque s'est manifesté déjà en 2009 avec les conséquences de la crise financière. Il est lié aux fluctuations des cours des matières premières pouvant affecter les perspectives économiques du pays. Dans le court terme, pour atténuer ce risque le Gouvernement a préféré solliciter le FMI. Si la crise financière persiste, ce risque pourrait demeurer et engendrer un accroissement plus important du déficit budgétaire, qui pourrait être financé par les réserves auprès de la BEAC, les avances statutaires ou le financement extérieur.

3.6.3. **Risques liés à la gestion des entreprises publiques**: Le *risque* est la fragilité financière et le manque de compétitivité de l'entreprise des télécommunications (CAMTEL), qui n'a pas encore été privatisée. Celle-ci, même si elle ne bénéficie pas de subventions directes, ne reverse

pas systématiquement la TVA. Ce risque sera atténué à travers la poursuite du programme de réformes du Gouvernement.

3.6.4. Risques liés à la faiblesse des capacités : Le rythme de mise en œuvre des réformes dépend de la qualité des capacités et a un impact sur la qualité de la croissance. Les flux d'aide extérieurs représentent à peine 3% du PIB par an et ces ressources font l'objet d'un décaissement très faible alors que le pays a un besoin important d'infrastructures pouvant être financés par l'extérieur. La faiblesse des capacités est l'une des raisons principales pour la lenteur dans le rythme de mise en œuvre des réformes mais également de la faible efficacité de la dépense publique. Mentionnons que le Gouvernement est en train de finaliser un nouveau code des marchés publics répondant aux normes internationaux. La mise en œuvre des recommandations de l'étude de la Banque et du plan de modernisation des finances permettraient d'atténuer le risque lié à la faiblesse des capacités.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Conclusions

La stratégie retenue par la Banque pour la période 2010-2014 contribuera à la mise en place des conditions nécessaires pour une meilleure exploitation des forces et opportunités du Cameroun, à travers l'éradication des contraintes relatives notamment à la faible gouvernance et à l'insuffisance des infrastructures. L'objectif global visé à travers le pilier relatif à la Gouvernance consiste à renforcer les capacités de l'Etat dans son rôle de facilitateur et de régulateur de l'activité économique et sociale pour: (i) une gestion transparente et efficace des finances publiques, (ii) une amélioration du climat des affaires et (iii) la modernisation du cadastre. Dans le domaine du développement des infrastructures, l'intervention de la Banque reposera sur l'exploitation de la position stratégique du Cameroun dans le processus d'intégration en Afrique centrale. La Banque consolidera ainsi les résultats obtenus en matière (i) de construction des routes pour densifier le réseau intérieur et relier le Cameroun aux autres pays de la sous région pour renforcer l'intégration régionale, (ii) de désenclavement des régions agricoles pour permettre aux populations d'accéder aux marchés et aux services sociaux de base, et (iii) d'amélioration de l'accès à l'électricité dans les zones urbaines et rurales. La Banque renforcera également son appui à la politique d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement du Gouvernement.

4.2. Recommandations

Les Conseils d'administration sont invités à approuver la stratégie proposée dans le présent Document de Stratégie Pays du Cameroun pour la période 2010-2014.

Annexe 1 : MATRICE DE CADRE DE RESULTATS

Objectifs de développement du pays (DSCE)	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement du pays (= problèmes sectoriels)	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2014)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2014)	RÉSULTATS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP d'ici 2012)	PRODUITS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP d'ici 2012)	Interventions de la BAD devant être mises en œuvre au cours de la période du DSP (interventions nouvelles et en cours)
PILIER I - RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DE LA GESTION STRATEGIQUE DE L'ETAT						
Multi secteur						
<p>La stratégie du gouvernement s'articule autour de quatre (04) axes principaux :</p> <p>1. le renforcement de l'Etat de droit et la sécurité des personnes et des biens ;</p> <p>2. l'amélioration de l'environnement des affaires;</p> <p>3. le renforcement de la lutte contre la corruption et les détournements de fonds;</p> <p>4. l'amélioration de l'information et du contrôle citoyen de la gestion des affaires publiques.</p>	<p>Faible taux d'exécution des projets d'investissement public.</p> <p>Insuffisance des recouvrements des recettes non fiscales</p> <p>Barrières administratives à l'investissement privé</p> <p>Temps élevé pour créer une entreprise</p> <p>Nombre élevé de procédures et de temps consacres au paiement des impôts ;</p> <p>Délais de règlement des litiges commerciaux</p> <p>Nombre de documents requis pour le commerce maritime et les couts</p> <p>Délais de permis de construire</p> <p>Délais de transfert de propriété</p> <p>Information sur les risques financiers</p> <p>Faible sécurité juridique de la propriété foncière.</p>	<p>Résultat principal : Améliorer la gestion des finances publiques et le système de mobilisation des recettes :</p> <p>Le taux d'exécution des dépenses publiques a augmenté et le taux d'investissement est de près 20%</p> <p>Pourcentage de l'exécution budgétaire dans les secteurs prioritaires a augmenté</p> <p>Accroissement de la part des recettes non fiscales</p> <p>Résultat principal : Améliorer l'environnement du secteur privé :</p> <p>Mise en place d'une assistance technique pour l'amélioration des performances : le délai de création d'une entreprise passe de 37 à 10 jours</p> <p>50% soit 41 a 24 paiements et 1400 a 800 heures par an</p> <p>réduire les délais de 800 a 350 jours</p> <p>de 9 documents en moyenne a 5 et les couts de 30%</p> <p>de 426 jours a 90 jours</p> <p>de 93 a 45 jours</p> <p>Résultat principal : Faciliter l'accès à la propriété :</p> <p>Mise en place d'un Réseau Géodésique de Référence arrimé sur l'AFREF :</p> <p>Confection d'une cartographie à grande échelle pour les 10 chefs-lieux de province</p> <p>Etablissement des plans cadastraux (Douala et Yaoundé)</p> <p>Renforcement des capacités du cadastre et des affaires foncières ;</p>	<p>Mise en place d'un système de gestion intégré et d'information des finances publiques permettant une amélioration de la capacité d'absorption des ressources publiques;</p> <p>Le système de recouvrement est exhaustif</p> <p>Environnement des affaires est amélioré et l'investissement direct étranger (IDE) a augmenté</p> <p>Diminution de l'établissement frauduleux ou erroné de deux titres sur une même parcelle de terrain et les titres fonciers potentiels investisseurs seront plus rassurés</p>	<p>L'ensemble des ministères dispose d'un CDMT</p> <p>Le budget est conçu suivant une démarche axée sur les résultats</p> <p>Les outils de cadrage macro-économique et macro-financier sont exhaustifs</p> <p>Le Code de passation des marchés publics et approuvé et mis en œuvre</p> <p>délai de création d'une entreprise ne dépasse pas 25 jours et la position du Cameroun est meilleure à travers le WEF</p> <p>Le référentiel géodésique est en cours d'harmonisation pour un réseau unique pour la délivrance des titres fonciers</p> <p>le nombre de titres fonciers délivré a augmenté</p>	<p>La méthodologie d'élaboration des CDMT est approuvée et appliquée au niveau de cinq secteurs prioritaires (Education, Santé, Transport, Eau et Assainissement et Tourisme)</p> <p>Le circuit de la dépense publique est amélioré</p>	<p>- 2012 Programme de renforcement des capacités de gestion stratégique : 5 millions UC</p> <p>- 2013 Programme d'appui à l'amélioration de la compétitivité : 30 millions UC (appui à la balance des paiements ou appui budgétaire si les pré-requis sont établis)</p> <p>- 2010 Projet de modernisation du cadastre : 7 millions UC</p>

Objectifs de développement du pays (DSCE)	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement du pays (= problèmes sectoriels)	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2014)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2014)	RÉSULTATS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP d'ici 2012)	PRODUITS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP d'ici 2012)	Interventions de la BAD devant être mises en œuvre au cours de la période du DSP (interventions nouvelles et en cours)
PILIER II – DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES						
SECTEUR DES TRANSPORTS						
<p>1. Assurer des accès plus facile aux services sociaux de base et faciliter entre les zones de productions et les centres de commercialisation</p> <p>2. faire du Cameroun un carrefour des échanges dans la sous-région Afrique-Centrale grâce à un réseau de transport intégré, performant, quadrillant tout l'espace national et résolument ouvert sur les pays voisins</p> <p>Valoriser la production agricole</p>	<p>1. Structuration spatiale inadéquate impliquant des accès difficiles entre les zones de production et de consommation</p> <p>2. Mauvais état du réseau routier.</p> <p>3. Inexistence, faiblesse ou mauvais état des voies terrestres entre les pays de la sous-région et entraves à la circulation du trafic sur les corridors inter-Etats</p> <p>4. Saturation du port de Douala tant en terme de trafic que de capacité</p> <p>faible couverture des zones rurales en infrastructures collectives (pistes de desserte agricole, magasins de stockage et marchés)</p>	<p>Résultat principal : <i>Densifier le réseau routier intérieur et poursuivre la consolidation des liaisons routières entre le Cameroun et les autres pays de la sous-région :</i></p> <p>1. Le réseau des routes bitumées évolue de 5000 km à près de 6.000 km et au moins trois grands ponts construits et Yaoundé est relié aux capitales des pays voisins par des voies terrestres bitumées</p> <p>2. 40% du réseau de route prioritaire sont en état.</p> <p>3. délai de passage portuaire et aux frontières, temps de transport sur les corridors routiers et coûts de transports réduits</p> <p>3. Un port en eaux profondes construit à Kribi</p> <p>La production agricole commercialisation dans les zones concernées à augmenter de 20%</p>	<p>1. Sections de routes bitumées : 250 km entre Garoua Boulai et N'Gaoundéré ; 250 km entre Ayos et Bognis ; 130 km entre Bamenda et Ekok ; 150 km entre Kumba et Bachuo Akagbe ; 185 km entre Sangmélima et Mintomn ; (b) 100 km aménagés en terre moderne ou bitumés sur l'axe Bachenga-Ntui-Yoko-Ngaoundéré ; (c) Ponts construits sur le Logone entre le Tchad et le Cameroun et le Nigeria</p> <p>2. Une partie du réseau routier bitumées remise en bon état, notamment : (a) 265 km de routes sécurisées entre Douala et Yaoundé ; (b) 357 km de routes réhabilitées ou entretenues entre Ngaoundéré et Figuil ; (c) 63 km de routes entretenues entre Bamenda et Mamfé ; (d) 15 km de voirie revêtue à Meiganga et 5 km à Garoua Boulai (e) 450 km de pistes aménagées dans les Provinces du Sud-ouest et de l'Adamaoua ; et (f) Ouvrages d'art reconstruits (2 voies) entre Ngaoundéré et Garoua</p> <p>3. Délai de passage portuaire réduit de 20%</p> <p>- Réhabilitation de 1000 km de pistes de desserte agricole, construction de 50 magasins de stockage et de 20 marchés ruraux</p>	<p>1. (a) Une liaison permanente entre Douala et Ndjamena et entre Douala et Bangui ; (b) au moins 50 km de route aménagées et revêtues sur l'axe Bamenda-Ekok.</p> <p>2. APD et DAO des routes Bachenga-Tibati-Ngaoundéré et Kumba-Mamfé disponibles</p> <p>3. (i) les systèmes douaniers SYDONIA sont mis à niveau et interconnectés ; (ii) le traitement manuel des opérations douanières abandonné ; (iii) le pourcentage des recettes de la TIC reversé passe de 50% à 100% en 2011 ; (iv) le pourcentage des recettes de la TCI effectivement versés au FODEC passe de 0% à 25%</p> <p>4. Financement pour la construction du port de Kribi est mobilisé</p> <p>La production agricole commercialisation dans les zones concernées à augmenter de 5%</p>	<p>1. (a) Sections de routes bitumées : 250 km entre Garoua Boulai et Ngaoundéré ; 250 km entre Ayos et Bognis ; 50 km entre Bamenda et Ekok ; (b) Ponts construits sur le Logone entre le Tchad et le Cameroun ; (c) 265 km de routes sécurisées entre Douala et Yaoundé ; (d) 357 km de routes réhabilitées ou entretenues entre Ngaoundéré et Figuil ; (e) 15 km de voirie revêtue à Meiganga et 5 km à Garoua Boulai (e) 150 km de pistes aménagées dans la Province de l'Adamaoua ; (f) Ouvrages d'art reconstruits (2 voies) entre Ngaoundéré et Garoua</p> <p>2. APD et DAO des routes Bachenga-Tibati-Ngaoundéré et Kumba-Mamfé disponibles</p> <p>3. Délai de passage portuaire réduit de 20%</p> <p>4. Financement pour la construction du port de Kribi est mobilisé</p> <p>Réhabilitation de 300 km de pistes, construction de 20 magasins et 10 marchés ruraux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de facilitation sur les corridors CEMAC (Douala-Bangui et Douala-Ndjamena) • Programme de facilitation des transports sur les corridors Bamenda-Mamfé-Ekok-Enugu • Programme de facilitation des transports sur le corridor Brazzaville-Yaoundé • Projet d'aménagement des routes Kumba-Mmfé et Bachenga-Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré <p>Projet d'amélioration des infrastructures de commercialisation agricole</p>

Objectifs de développement du pays (DSCE)	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement du pays (= problèmes sectoriels)	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2014)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2014)	RÉSULTATS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP d'ici 2012)	PRODUITS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP d'ici 2012)	Interventions de la BAD devant être mises en œuvre au cours de la période du DSP (interventions nouvelles et en cours)
• SECTEUR DE L'ENERGIE						
1. Réduire le déficit énergétique du pays	Accès inadéquat aux services de l'électricité en particulier dans les zones rurales.	Résultat principal: Améliorer l'accès à l'électricité dans les zones urbaines et rurale et la connectivité régionale	• Construction de 3 barrages hydroélectriques dans le cadre nationale et d'intégration sous-régionale	• Electrification de plus 300 localités supplémentaires.	• Construction de centrales et de micro centrales hydroélectriques	• Projet de réhabilitation, de renforcement des infrastructures électriques et d'électrification rurale
2. Réaliser la couverture des réseaux électriques de l'ensemble du pays par d'ici 2020.	Coût élevé des projets d'interconnexion électrique entre les parties méridionales et septentrionales du pays. Coût élevé de raccordement au réseau électrique national.	Réhabilitation et renforcement des installations de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique Augmentation de la production et de l'approvisionnement en hydroélectricité Réduction des pertes techniques de	• Extension des réseaux électriques HT, MT et BT • Installation de plus 350 000 branchements triphasés et 50 000 monophasés.	• Amélioration de l'accès à l'électricité pour environ 290 000 ménages supplémentaires dans les zones des projets. • Réalisation des études d'électrification	• Réhabilitation et renforcement des unités de production • Réhabilitation et extension des réseaux HT/ MT/BT	• Multinational : Etudes APD et EIES de la ligne de transport et d'interconnexion des réseaux électriques Cameroun-Tchad et Projet de la ligne de transport et d'interconnexion des réseaux électriques Cameroun-Tchad
3. Réaliser des taux d'accès à l'énergie électrique de 16% en 2007 à 48% en 2020	Urbanisation non maîtrisée : branchements électriques anarchiques, sous-locations et fraudes. L'électricité est la première énergie du secteur industriel ; l'économie est tr-s sensible au délestage.	Réduction des pertes non techniques de Réalisation des interconnexions des réseaux électriques avec les pays limitrophes.	• Développement et l'extension des projets d'électrification rurale ; • Développement et l'accessibilité aux autres formes d'énergie	• Réduction des pertes techniques • Renforcement des capacités techniques et humaines des institutions du secteur de l'électricité	• Réalisation des branchements et installations des foyers d'éclairage public, • Acquisition des équipements d'exploitation, d'entretien et de maintenance .	• Aménagement hydroélectrique de Lom-Pangar et de la ligne de transport de l'énergie.
4. Favoriser l'intégration sous régionale de la production et du transport de l'énergie électrique.	L'accès des services de TIC est onéreux	Améliorer la qualité et réduire les coûts sur les services de TIC	La fibre optique est installée et mise en place d'une plateforme TIC solide pour les télécommunications et des systèmes d'information régionaux.		Réalisation des études des projets de ligne de transport et d'interconnexion des réseaux électriques.	• Multinational (Cameroun -Gabon-Guinée-Equatoriale) : Projet d'aménagement
5. Améliorer la connectivité						Projet CAB
Secteur de l'eau et de l'assainissement						
Améliorer l'état de santé de la population par la réduction du taux d'incidence des maladies d'origine hydrique. Réduire le taux de mortalité infantile de 87 pour mille à 58% en 2015, puis à 50 % au plus en 2020. Porter le taux d'accès à l'eau potable de 43% actuel à 75% d'ici 2015, et à 100 % d'ici 2020.	Accès inadéquat à l'eau potable de boisson en particulier dans les zones semi urbaines et rurales. Forte incidence des maladies d'origine hydrique et mortalité infantile élevée, du fait notamment du manque d'eau potable et des insuffisances des systèmes d'évacuation des déchets solides et d'élimination des eaux usées.	Résultat principal : Améliorer les infrastructures communautaires à travers un meilleur approvisionnement en eau potable et d'assainissement -Amélioration de l'accès à l'eau potable à près d'2 millions de personnes additionnelles -Accroissement de l'accès aux services d'assainissement pour environ 1 million de personnes supplémentaires dans la zone des projets envisagés. - Contribution à la réduction des maladies d'origine hydrique (diarrhées, verminoses) de et paludisme) de 10%	- Mise en place de .points d'eau et mini adductions en zones rurales -Réhabilitation de systèmes d'approvisionnement en eau courante en milieu semi urbain de 16 villes - Construction de 8 km de canal 'évacuation des eaux pluviales à Yaoundé - aménagements des places à vivre autour du canal - aménagement des décharges contrôlées dans 19 communes urbaines	- Amélioration de l'accès à l'eau potable pour environ 1 millions de personnes - 'assainissement pour environ 500 000 personnes supplémentaires dans les 19 communes et à Yaoundé - Réduction de l'incidence des maladies d'origine hydrique	- Mise en place de 300 points d'eau et mini adductions. - réhabilitation de systèmes d'approvisionnement en eau courante dans 10 villes secondaires. - construction de 10 décharges contrôlées pour 10 villes secondaires - construction de 10 complexes genrés dans 10 lieux publics	1) Projet d'assainissement de Yaoundé, Phase I (en cours) -2) Projet AEPA 16 centres semi urbains (en cours de démarrage) 3) Programme d'AEAR d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural 4) Programme d'AEAR d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural 5) PADY2

Annexe 2 : Principales caractéristiques des projets en cours du portefeuille

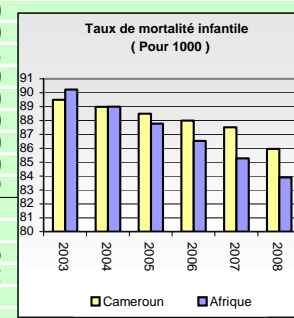
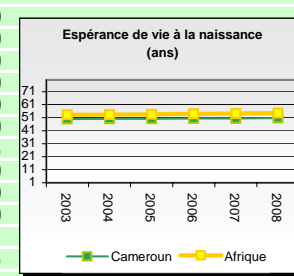
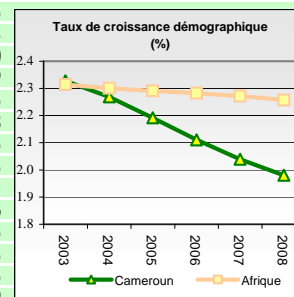
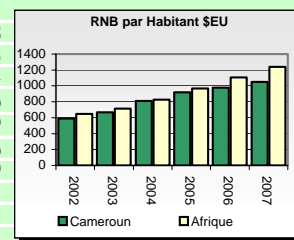
Secteurs		Opérations	Sources	Engagement net (MUC)	Secteur en %	Montant décaissé	Taux décais. (%)	Age (an)	Période prolongée	Risque
Multisectoriel	1	PARG-AR	Prêt FAD	25.00		12,418	49,67	0,8	0	NON PP/PPP
	2	PARG-Appui Institutionnel	Prêt FAD	4.00		0,93	23,27	0,8	0	NON PP/PPP
	3	PAPNG	Don FAD	3.18		2,750	86,48	6,58	2	PPP
	Sous total Multi-secteur				32,18	13%	16,098	50,02	2,72	
Agriculture	4	Rumpi	Prêt FAD	15.00		4,121	27,47	4,25	0	PPP
	5	Rumpi	Don FAD	1.50		0,561	37,43	5,38	0	
	6	Grassfield	Prêt FAD	15.00		5,588	37,25	4,25	0	PPP
	7	PARFAR	Prêt FAD	14.00		11,146	79,61	6,08	2	NON PP/PPP
	Sous total Agriculture				45,5	18%	21,416	47,07	4,99	
Social	8	PARETFOP	Prêt FAD	14.00		1,90	13,63	3,95	0	PPP
		PARETFOP	Don FAD	1		0,77	77,17	5,14		
	9	PDSS	Prêt FAD	8.05		5,459	67,82	7,69	4	PPP
	10	PASR	Prêt FAD	10,23		1,043	10,2	3,25	0	NON PP/PPP
	11	PASR	Don FAD	1,90		1,247	65,64	4,62	0	NON PP/PPP
	Sous total Social				35,18	14%	10,42	29,62	4,93	
Transport	12	Route Numba – bachuo-akagbe	Prêt FAD	44.70		12,096	27,06	1,13	0	NON PP/PPP
	13	CNIC	Prêt BAD	30,31		12,6	41,67	4,08	0	PP
	Sous total Transport				75,01	29%	24,696	32,92	2,6	
Equipements collectives	14	PADY	Don FAD	25.60		8,255	32,25	2,75	0	NON PP/PPP
	15	AEPA	Prêt FAD	40				0	0	NON PP/PPP
	S/total Equi. collectifs				65,6	26%	8,255 (sans AEPA)	32,25 (sans AEPA)	2,75	
Multinationaux ¹⁶	16	Corr. Douala-Ndj	Prêt FAD	48						
	17	Corr. Bame-Enugu	Prêt FAD	90						
	18	Bassin Lac Tchad	Don FAD	7						
Sous total Multinationaux				145						
TOTAL				253,47	100%	72,173	37,9 [sans AEPA]	3,8		

¹⁶ A ces montants, il faudra ajouter 39,51 millions d'UC qui représente la participation du pays au projet multinational devant relier le Cameroun au Congo Brazzaville.

Annexe 3 : Cameroun

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Cameroun	Afrique	Pays en Dévelop- pement	Pays Déve- loppés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		476	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2008	18.9	985.7	5 523.4	1 226.3
Population urbaine (% of Total)	2008	56.8	39.2	44.0	74.4
Densité de la population (au Km ²)	2008	39.8	32.5	23.0	49.6
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2007	1 050	1 226	2 405	38 579
Participation de la Population Active - Total (%)	2005	42.6	42.3	45.6	54.6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2005	38.6	41.1	39.7	44.9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2006	0.505	0.482	0.694	0.911
Indice de développement humain (rang sur 174 pays)	2006	150	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2001	40.2	34.3	25.0	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2008	2.0	2.3	0.3	1.2
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2008	3.5	3.3	2.5	0.5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2008	40.8	40.9	16.6	27.4
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2008	3.5	3.4	16.7	8.0
Taux de dépendance (%)	2008	79.6	79.5	47.7	53.9
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2008	100.0	99.3	94.3	101.5
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2008	24.2	24.2	24.3	25.8
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2008	50.8	54.5	76.7	67.5
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2008	51.3	55.6	67.5	80.3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2008	33.9	35.7	11.0	20.1
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2008	14.1	13.0	10.4	8.6
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2008	86.0	83.9	7.1	48.5
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2008	141.9	137.4	8.8	72.3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2008	4.2	4.6	1.6	2.5
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2004	669	683	450	9
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2004	26.1	29.7	61.0	75.0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2005	18.4	39.6	78.0	287.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2005	43.9	120.4	98.0	782.0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2006	63.0	51.2	59.0	99.0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2006	70.0	64.3	84.0	100.0
Accès aux services de santé (% de la population)	2004	80.0	61.7	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2006	51.0	37.6	53.0	100.0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID.	2007	5.1	4.5	1.3	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2006	192.0	315.8	275.0	19.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2007	81.0	83.0	89.0	99.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2007	74.0	83.1	81.0	93.0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2004	18.0	25.2	27.0	0.1
Apport journalier en calorie par habitant	2004	2 212	2 436	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2005	1.5	2.4	1.8	6.3
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2007	109.6	99.6	106.0	101.0
Primaire - Filles	2007	101.3	92.1	103.0	101.0
Secondaire - Total	2007	25.2	43.5	60.0	101.5
Secondaire - Filles	2007	22.2	40.8	58.0	101.0
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2007	42.5	47.5	51.0	82.0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2003	...	38.0	21.0	1.0
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2003	...	29.0	15.0	1.0
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2003	...	47.0	27.0	1.0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2006	3.3	4.5	3.9	5.9
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2005-08	12.8	6.0	9.9	11.6
Taux annuel de déforestation (%)	2000-08	0.9	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	2000-08	14.0	10.9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2005-08	0.4	1.0	1.9	12.3



Source : Base des données du Département de la Statistique de la BAD;

dernière mise à jour: March 2009

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles;

ANNEXE 4 : OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT					Etat probable de réalisation des ODM en 2015
	1990	1995	2000	2007	
OBJECTIF 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim					Ne sera pas atteint
Ratio emploi/population, +de 15ans, total (%)	..	59	60	59	
Ratio emploi/population, 15-24 ans, total (%)	..	38	38	35	
Taux de croissance du PIB par personne occupée (% de croissance annuelle)	..	1	1	2	
Proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale (% d'enfant de moins de 5 ans)	17,8	..	
Prévalence de la malnutrition (% de la population)	23	Peut être atteint
OBJECTIF 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous					
Pourcentage d'élèves du primaire achevant la 5ème année, total (% de la cohorte)	78	59	Peut être atteint
Taux d'achèvement au primaire, total (% du groupe d'âge)	54	..	50	55	
OBJECTIF 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes					Ne sera pas atteint
Proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux (%)	14	..	6	14	
Ratio de scolarisation fille/garçon dans l'éducation tertiaire	79	
Ratio de scolarisation fille/garçon dans l'éducation primaire	86	90	85	86	
Ratio de scolarisation fille/garçon dans l'éducation secondaire	83	79	Ne sera pas atteint
OBJECTIF 4 : Réduire la mortalité infantile					
Proportion des enfants vaccinés contre la rougeole (% d'enfants âgés de 12-23 mois)	56	46	49	74	
Taux de mortalité infantile (pour 1,000 naissance)	85	89	88	87	Ne sera pas atteint
Taux de Mortalité des moins de 5ans (pour 1,000)	139	151	151	148	
OBJECTIF 5 : Améliorer la santé maternelle					Ne sera pas atteint
Taux de fécondité des 15-19 ans (naissances pour 1,000 femmes âgées de 15-19ans)	139	118	
Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (% du total)	60	63	
Prévalence de la contraception (% de femmes âgées de 15-49ans)	26	29	
Taux de mortalité maternelle (estimation par modèle, pour 100,000 naissances vivantes)	1000	
Femmes enceintes recevant des soins de santé prénatale (%)	75	82	
Besoins insatisfaits en contraception (% de femmes mariées de 15-49ans)	20	..	Ne sera pas atteint
OBJECTIF 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies					
Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre sous traitement antipaludéens (%)	66	58	
Utilisation des préservatifs des 15-24ans, filles (% des filles de 15-24 ans)	9	..	
Utilisation des préservatifs des 15-24ans, garçons (% des garçons de 15-24 ans)	27	..	
Incidence de la tuberculose (pour 100000 habitants)	81	116	168	192	
Taux de prévalence du VIH chez les 15 à 24 ans, filles (%)	4.3	
Taux de prévalence du VIH chez les 15 à 24 ans, garçons (%)	1	
Taux de prévalence du VIH, total (% de la population âgée de 15-49 ans)	0.8	4.7	6.2	5.1	
Cas de tuberculose décelés sous DOTS (%)	33	91	Peut être atteint
OBJECTIF 7 : Préserver l'environnement/ Accès à l'eau potable					
Emissions de CO2 (en kg par 1\$ du PIB en PPA)	0.1	0.2	0.1	0.1	
Emissions de CO2 (Tonne métrique par habitant)	0.1	0.3	0.2	0.2	
Proportion de zones forestières (% de la superficie)	53	50	48	46	
Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées (% du total)	39	43	47	51	
Proportion de la population utilisant une source d'eau salubre (% du total)	49	56	63	70	
Zones nationales protégées (% de la superficie)	8.6	Ne sera pas atteint
OBJECTIF 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement					
Aide publique au développement (APD) par habitant (en \$EU courant)	36	31	24	104	
Service de la dette (PPG et IMF, % des exportations, excluant les transferts des émigrés)	13	17	12	1	
Utilisateurs d'Internet (pour 100 habitants)	0	..	0.3	2	
Souscription aux cellulaires mobiles (pour 100 habitants)	0	0	1	24	
Lignes Téléphoniques (pour 100 habitants)	0	0	1	1	Ne sera pas atteint
Autres					
Taux de fécondité, total (par femme)	5.9	5.3	5	4.3	
RNB par Habitant, Méthode d'Atlas (\$EU courant)	910	710	620	1050	
RNB, Méthode d'Atlas (\$EU courant) (milliards)	11.1	10	9.8	19.5	
Formation brute de capital (% of PIB)	17.8	13.3	16.7	17.3	
Espérance de vie à la naissance, total (ans)	55	53	51	50	
Population, totale (millions)	12.2	14.1	15.9	18.5	
Commerce (% du PIB)	37.5	41.4	42.9	43.3	
Source: World Développement Indicators database, données complétées par la Banque					

Les données en italiques se réfèrent à la période autre que celle spécifiée.

Annexe 5 : Progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris

APPROPRIATION		CIBLES POUR 2010
1	Le Cameroun dispose de son DSRP qui a été élaboré depuis 2003 avec la participation de toutes les parties prenantes (administration publique, secteur privé, collectivités locales, associations de la société civile (ONG, associations féminines, associations des jeunes, communautés religieuses, presse publique et privée, etc.).	Une nouvelle génération de DSRP appelée Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi a été finalisé en août 2009.
ALIGNEMENT		CIBLES POUR 2010
2	Les procédures et les organes de passation des marchés publics ont été mis en place en 2006	Un nouveau Code des marchés publics respectant les standards internationaux est en cours de finalisation
3	La SRP est articulé autour de 7 axes . Les stratégies des différents partenaires sont alignées sur ces axes.	La SRP a été le cadre de référence du DSP 2005-2009
4	Les interventions de bailleurs de fonds adossent leurs stratégies pays et leurs interventions sur les priorités du DSRP	Oui
5	Le Cameroun dispose de son propre système de passation des marchés qui répond aux bonnes pratiques internationales en la matière.	En cours. Le Code des marchés publics est cours de finalisation
6	Le renforcement des capacités managériales du pays s'opère aussi à travers les cellules d'exécution des projets et programmes que l'on prend soin de loger dans les ministères de tutelle afin de pérenniser les acquis.	En cours
7	L'appui des donateurs est prévisible car il contribue à la mise en œuvre des séquences annuelles du DSRP.	En cours. Des progrès ont été réalisés. L'aide est de plus en plus prévisible, mais le pays n'est pas encore éligible à un appui budgétaire.
8	L'aide n'est pas liée. Les prêts et dons bilatéraux répondent à une logique s'appuyant sur des conditionnalités d'ordre institutionnel et procédural.	Effectif pour ce qui du montant de l'aide recensé.
HARMONISATION		CIBLES POUR 2010
9	Les bailleurs de fonds utilisent des procédures répondant aux standards internationaux.	Effectif
10	Les Institutions de Bretton Woods font des missions conjointes et partagent les résultats avec les autres bailleurs de fonds.	Effectif. La Banque est associée à la revue annuelle du programme depuis septembre 2007
GESTION DES RESULTATS		CIBLES POUR 2010
11	Dans la plupart des cas, les stratégies pays des partenaires au développement sont axées sur les résultats. L'évaluation des performances dans ce domaine se fait à travers le suivi des projets et programmes. Une stratégie commune est envisagée.	Oui. Des cadres de partenariat entre le Gouvernement et les PTF sont en cours d'élaboration
RESPONSABILITE COMMUNE		CIBLES POUR 2010
12	Dans les post évaluations entreprises par les donateurs, le pays est largement impliqué à travers le contrôle qui est fait au niveau des programmes et projets supportant les piliers du DSRP. Les progrès réalisés dans l'exécution s'opèrent à travers les réalisations opérées dans l'opérationnalisation de la SRP.	Oui

Annexe 6 : Cameroun: Données sur la situation économique et financières, 2005–2010

					Est.	Proj.
Comptes nationaux et prix	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PIB nominal (en milliards de FCFA)	8749,6	9387,5	9 882	10 376	10 272	10 796
Consommation privée	6298,1	6715,1	7046,3	7333,7	7315,8	7763,3
Consommation publique	872,1	901,3	993,5	1082,1	1090,5	1199,4
Investissement privé	1330,9	1341,7	1435,4	1509,2	1511,8	1633,8
Investissement public	337,4	236,8	222,3	249,2	244,2	258,1
Exportations	1789,7	2159,5	2393,3	2740,0	2057,8	2072,6
Importations	1878,6	1967,0	2208,8	2538,1	1947,8	2131,0
Croissance du PIB réel (%)	2,3	3,2	3,4	3,3	2,4	2,7
Indice des prix à la consommation (moyenne) (%)	2,0	4,9	1,5	5,2	2,6	2,1
Taux de change (CFA par dollar E.U)	527,8	522,6	479,2	452,8	500,7	502,3
Finances publiques						
En milliards de FCFA						
Recettes totales et dons	1 594,3	4 472,8	1 969,5	2 194,9	1 842,5	1 906,5
Impôts directs	913,1	991,6	1 068,3	1 133,3	1 059,1	1 128,3
Revenus pétroliers	439,0	643,0	631,3	796,0	510,9	511,6
Dons	47,0	2 664,1	102,1	89,6	98,4	83,7
Autres revenus	195,2	174,1	167,8	176,0	174,1	182,9
Dépenses totales et prêts nets	1 278,0	1 367,3	1 536,8	1 685,1	1 694,1	1 844,5
Dépenses courantes	1 055,0	1 095,9	1 147,4	1 248,7	1 266,5	1 392,5
<i>Exclus les intérêts</i>	926,0	1 009,0	1 100,5	1 203,0	1 220,9	1 345,6
Traitements et salaires	414,0	418,0	435,0	474,5	476,8	515,5
Biens et services	337,0	380,0	435,8	474,0	479,0	535,7
Interêt	129,0	86,9	46,9	45,7	45,6	46,9
Dépenses en capital	206,0	271,4	389,4	436,4	427,6	452,0
Balance primaire	445,3	3 192,4	479,6	555,5	194,0	108,8
Balance globale	316,3	3 105,5	432,7	509,8	148,4	61,9
Commerce extérieur						
En milliards de FCFA						
Balance commerciale	22,8	284,0	157,0	182,3	129,0	-18,5
Exportations de biens (f.o.b.)	1547,0	1932,0	1941,0	2284,1	1642,0	1651,3
Importations de biens (f.o.b.)	1524,2	1648,0	1784,0	2101,8	1513,0	1669,8
Services	-188,0	-222,0	-265,0	-267,2	-310,8	-184,0
Revenu des facteurs	-243,0	-131,0	-38,0	-143,8	-148,6	-126,0
Transferts courants	114,0	132,0	187,0	177,8	160,4	161,9
Balance des comptes courants	-294,2	63,0	41,0	-50,8	-170,0	-166,7

Source: Autorités camerounaises et Département des statistiques de la BAD

Annexe 7 : Indice de compétitivité mondiale 2007-2008 (Rang sur 131)

Analyse sur (12) piliers	Cameroun		Afrique
	Rang sur (131)	Note (1-7)	Note (1-7)
Indice de compétitivité mondiale 2007-2008 (Rang sur 131)	116.0	3.91	3.52
Indice de compétitivité mondiale 2007-2008 (Rang sur 128)	111	3.98	3.44
Exigences de base	...	3.51	3.70
1er pilier r: Institutions	118	3.10	3.71
2 ième pilier : Infrastructures	123	2.06	2.74
3 ième : stabilité macroéconomique	54	5.03	4.30
4 ième pilier : Santé et éducation primaire	118	3.85	4.07
Facteurs d'efficacité	...	3.18	3.32
5 ième pilier : Enseignement supérieur et formation	113	2.84	2.98
6 ième pilier : Attractivité du marché des biens	110	3.63	3.77
7 ième pilier : Attractivité du marché du travail	108	3.87	3.91
8 ième pilier : Complexité des marchés financiers	125	3.16	3.68
9 ième pilier : Niveau technologique	101	2.56	2.63
10 ième pilier : Taille du marché	87	3.00	2.87
Facteurs d'innovations	...	3.14	3.17
11 ième pilier : Complexité du monde des affaires	112	2.99	3.47
12 ième pilier : Innovation	105	3.29	2.87

Source: Département des statistiques de la BAD en utilisant les données du WEF

Annexe 8 : Négociations des accords de partenariat économiques (APE)

La première phase des négociations s'est déroulée tout le long de l'année 2005. Au cours de celle-ci, les thèmes suivants ont été identifiés et ont fait l'objet de discussions à savoir : (i) normes techniques sanitaires et Phytosanitaires (SPS) ; (ii) questions douanières de facilitation des échanges et mesures de protection aux frontières ; (iii) questions relatives aux domaines liés au commerce et à la concurrence ; (iv) questions relatives au commerce des services et au cadre d'investissement ; et (v) renforcement des capacités productives.

La deuxième phase des négociations s'est déroulée en 2006 et a été consacrée à la structure de l'accord et aux questions de développement et de renforcement des capacités de production de l'Afrique centrale. Un projet de structure de l'Accord de l'APE est en cours de discussions. Des divergences de fonds persistent notamment sur les concepts de renforcement des capacités et de mise à niveau ; pour l'Union Européenne, le renforcement des capacités est circonscrit aux appuis à l'accès au marché et aux actions d'aide au commerce ; pour les pays CEMAC, il ne saurait y avoir d'APE sans renforcement des capacités et de mise à niveau des économies de la région.

La troisième phase des négociations a permis de procéder à la signature en 2009 des accords qui portent sur l'accès au marché, le calendrier du démantèlement tarifaire et les secteurs à libéraliser.

Annexe 9: Cameroun - Indicateurs de développement

Indicateurs sociaux	Cameroun		Afrique	Pays en développement
	1990	2008 *		
Superficie (000 Km ²)	476		30 323	80 976
Population totale (millions)	12.2	18.9	986	5 523
Croissance annuelle de la population (%)	3.0	2.0	2.3	1.4
Espérance de vie à la naissance -Total (années)	55	51	55	66
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	85.7	86.0	83.9	53.1
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	7.7	18.4	39.6	78.0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	58.0	63.0	51.2	59.0
Taux de vac. contre rougeole (% d'enfants de 12-23 mois)	36.0	74.0	83.1	81.0
Taux de scolarisation au primaire (% brut)	101.1	109.6	99.6	106.0
Ratio Filles/Garçons au primaire (%)	80	86	92	100.0
Taux d'analphabétisme (% de la population >15 ans)	33.2	26.6
Accès à l'eau salubre (% de la population)	49.0	70.0	64.3	84.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	39.0	51.0	37.6	53.0
Valeur de l'IDH (Rang sur 179 pays)	...	150
Indice de pauvreté humaine (IPH-1) (% de la Population)	...	31.5	38.7	...

Indicateurs macroéconomiques	Cameroun			
	2000	2007	2008	2009**
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courant)	660	1 050
PIB (Million de dollars courant)	9 290	20 623	25 071	22 830
Croissance du PIB réel (% annuel)	4.2	3.4	3.3	2.4
Croissance du PIB réel par habitant (% annuel)	1.8	1.3	2.0	1.1
Investissement intérieur brut (% du PIB)	16.7	16.8	16.4	16.6
Inflation (% annuel)		1.5	5.2	2.6
Solde budgétaire (% du PIB)	4.4	4.4	5.9	2.8

Commerce, Dette extérieure & Flux financiers	2000	2007	2008	2009**
Variation en volume des exportations (%)	-0.7	2.3	4.7	3.3
Variation en volume des importations (%)	14.9	7.3	5.6	4.1
Variation des termes de l'échange	53.8	-2.7	13.8	-3.5
Balance commerciale (Million de dollars E.U.)	647	328	1 083	614
Balance commerciale (% du PIB)	7.0	1.6	4.3	2.7
Solde des comptes courants (Million de dollars E.U.)	286	86	574	50
Solde des comptes courants (% du PIB)	3.1	0.4	2.3	0.2
Service de la dette (% des exportations)	12.4	10.7	7.5	7.7
Dette extérieure totale (% du PIB)	80.4	5.5	5.7	7.8
Flux financiers nets totaux (Million de dollars E.U.)	222	631
Aide publique au développement nette (Mn de dollars E.U.)	381	1 933
Investissements nets directs (Million de dollars E.U.)	159	284
Réserves internationales (mois d'import. de bien & serv.)	1.4	7.6	5.8	...

Développement du secteur privé et infrastructures	2000	2006	2007	2008
Temps requis pour démarrer une affaire (jours)	...	44	37	37
Indice de protection des investisseurs (0-10)	...	4.3	4	4
Lignes téléphoniques fixes (pour 1000 hab.)	6	7	10	...
Abonnés aux téléphones mobiles (pour 1000 hab.)	7	173	245	...
Utilisateurs d'internet (000)	40.0	370.0	370.0	...
Routes asphaltées (% du total des routes)
Ferroviaire, Marchandises transportées (million ton-km)	1 014

Source: Département de la statistique de la BAD, à partir de sources nationales et internationales.

* Année la plus récente.

** Prévision

Dernière mise à jour : Mars 2009

Annexe 10 : Prise en compte des questions transversales

Les opérations prévues dans le cadre du pilier relatif aux infrastructures comprennent des volets portant sur la réalisation d'infrastructures et d'équipements destinés à réduire la pénibilité des groupes les plus vulnérables (les femmes et des enfants). Les opérations relatives à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement prévoient une grande implication des femmes dans la construction d'ouvrages, sans oublier l'effet attendu de l'accès facile à l'eau qui reste une corvée pour les femmes à plus de 70% au Cameroun. Enfin au niveau du secteur de l'énergie, les mesures d'atténuation des impacts négatifs de ses opérations font parties intégrantes des coûts des opérations.

La protection de l'environnement : Les plans de gestion environnementale et sociale qui sont établis dès la phase d'étude et mis en œuvre lors de la réalisation des travaux, permettent d'apporter des solutions idoines aux éventuels problèmes environnementaux que pourraient générer ces programmes. Les mesures retenues par la Banque dans le cadre de la gestion environnementale et social de ses projets et programme au Cameroun suscitent un grand engouement auprès des populations, au point certains PTF n'ont pas hésité à la suivre dans cette voie¹⁷. Des spécifications techniques respectueuses de l'environnement seront intégrées dans les cahiers de charges des appels d'offres des travaux, notamment la remise en état et le reboisement des zones d'emprunt des matériaux de construction. Des pratiques culturelles appropriées pour le respect des normes d'utilisation des intrants agricoles seront promues. Les opérations relativement à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement comporteront des actions de surveillance de la ressource dans les zones de captage. L'assainissement pluvial de la ville de Yaoundé grâce à la construction du canal et les aménagements paysagers tout au long du Mfoundi répond essentiellement aux préoccupations environnementales.

Le renforcement des capacités : Au niveau du pilier relatif à la gouvernance, les appuis envisagés contribueront à renforcer les capacités en matière dans le domaine de la gestion des finances publiques, de la transparence budgétaire et de la lutte contre la corruption. Un accent particulier sera également mis pour renforcer les capacités des acteurs du secteur privé. Dans le domaine des infrastructures, les opérations envisagées prévoient également des programmes d'alphabétisation fonctionnelle, de post-alphabétisation, de formation technique, de formation en gestion des exploitations. Enfin, l'éducation sanitaire liée à la gestion des infrastructures sociales sera un volet important des opérations.

¹⁷ (Cf. atelier organisé par l'UE en avril 2008 pour définir les actions et réalisations à retenir en faveur de la femme dans le cadre du programme de facilitation des transports sur les corridors CEMAC Douala-Bangui et Douala-Ndjamena)

ANNEXE 11 : MATRICE GLOBALE DES INTERVENTIONS PAR PTF ET PAR SECTEUR

Secteurs d'intervention (Codes CAD - OCDE)	Allemagne	BAD	BM	Canada	DCE	Etats-Unis	FMI	France	JICA	PNUD	PTF (10)	Sous groupes CMB	Chef de file	Initiative existante		
110. Education																
112 - EDUCATION DE BASE		xxx	xxx			x		xxxx	xxx		5	Education	France	Stratégie sectorielle éducation	X	< 1M d'€
11420/11330 - ENSEIGM. SUP & FORMATION PRO				xx				xx	x		3					
120. Santé																
121 - SANTE	xxx	xxx	x		xx	xx		xxxx			6	Santé	Allemagne	SWAP Santé	xxxx	> 50 M d'€
150. Gouvernement et Société Civile																
150 - BONNE GOUVERNANCE	xx	xxx	x	xx	xxx	x		xxx		x	8	GAC	PNUD		o	Données non confirmées
15120 - FINANCES PUBLIQUES		xxx	xxx	xx	xxx		xxx	xx			6	CSFP	BAD	PDFP		Bailleur principa
15130 - JUSTICE					xxx	x					2					
15140 - APPUI A LA DECENTRALISATION	xxx		xxx		xxx				xx		4	CCPD	Allemagne			
140. Eau & assainissement																
140 - Eau & assainissement		xxx	xxxx		x				xxx		4	Eau & énergie	BM			
230. Production et distribution d'énergie																
230 - Energie ET MINIER			xxxx								1					
210. Transports et entreposage																
210 - TRANSPORT			xxxx								1	Infrastructures	DCE			
21020 - TRANSPORT ROUTIER	xxx	xxx	xxx		xxx			xxx	xxx		6					
311. Agriculture																
311/520 - AGRI ET SECU ALIMENTAIRE		xxx	xxx		xxx	x		xxxx		xx	6	Rural & Agri	France			Genre Canada
312/410 - FORETS ET ENVIRONNEMENT	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	x		xxx		xxx	8	CCPM	BM	PSFE		Soc. Ci Canada
321. Industries manufacturières																
32130 - MICROENTREPRISE-CREDIT					xx				x		2					Culture France
331. Politique commerciale et réglementation																
331 - AIDE AU COMMERCE					xxx	xx			x		3	GEC	DCE			

Annexe 12 : Principales leçons issues de la revue du portefeuille

Le DSP 2005-2009 a requis davantage de sélectivité des secteurs d'interventions et un suivi de sa mise en œuvre. S'agissant des futurs DSP, la Banque devrait :

1. Continuer à renforcer la sélectivité des secteurs d'interventions par l'approfondissement de l'analyse du contexte économique et sectoriel, et accroître la coordination avec les autres bailleurs de fonds pour augmenter l'impact de l'aide au développement ;
2. Œuvrer de concert avec les autres partenaires pour l'adoption progressive d'approches programmes au titre de la mise en œuvre de leurs futures opérations, d'une part et l'harmonisation de leurs procédures respectives ;
3. Limiter le nombre des projets à réaliser et augmenter leur taille afin de réduire les coûts de transactions, améliorer la qualité et le nombre des missions de supervision par la réduction du ratio projet par expert;
4. Poursuivre l'appui dans le domaine du renforcement des capacités en matière de bonne gouvernance;
5. Multiplier les études sectorielles pour améliorer la qualité à l'entrée des projets.

Pour les prochaines revues de portefeuille, la Banque devrait :

6. Poursuivre rigoureusement la réalisation des audits dans les temps indiqués et leur qualité;
7. Renforcer les capacités de la Direction de l'Intégration régionale qui suit les opérations de la Banque ;
8. Maintenir la qualité et la fréquence des missions de supervision et renfoncer le bureau CMFO dans le cadre de la décentralisation;
9. Accorder plus d'importance à l'impact des opérations sur les populations;
10. Veiller, dans le cadre du dialogue, à renforcer le suivi de la mise en œuvre du portefeuille de la Banque.

Annexe 13 : Liste documents consultés pour la préparation du DSP 2010-2014

1. Rapport d'achèvement du DSP 2005-2009 du Cameroun
2. Vision 2035, Ministère de l'Economie du Plan et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun, mars 2009
3. Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), juillet 2009
4. Cadre de Dépenses à Moyen Terme 2009-2013, 47p. Ministère de l'Education de Base, 2008
5. Rapports des services du FMI sur les différentes revues de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (2005-2008).
6. Land Policies for Growth and Poverty Reduction, World Bank Policy Research Report, Oxford University press, 2003
7. Villes en transition, Banque mondiale, 2009
8. Diagnostic et Modernisation des secteurs du Cadastre et des Domaines, Août 2009, Banque africaine de développement
9. Un espace budgétaire renforcé pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté, Banque africaine de développement, février 2009
10. CDMT 2007-2009, 47p. Ministère de l'Education de Base, 2006.
11. Draft du Document de Stratégie Sectorielle de l'Education, 204p, Commission Technique d'Elaboration de la Stratégie Sectorielle de l'Education.
12. ECAM 3, Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2007, 51p, INS, 2008.
13. Stratégie Sectorielle de la Santé, 157p, Ministère de la Santé Publique, 2008.
14. Les Transferts sociaux en nature et en capital alloués par les administrations publiques aux ménages entre 2001 et 2007, Rapport provisoire, 19p, Ministère de la Santé Publique, 2008.
15. Dr Antoine HALAJKO, 2007. Espace de financement pour la croissance et le développement humain au Cameroun. Secteur de la Santé, Version finale, Mission au Cameroun du 27 mars au 7 avril 2007, 83p.
16. Projet du Budget de l'Exercice 2009 du MINSANTE. Exposé de Monsieur le Ministre de la Santé Publique à l'Assemblée Nationale, 49p, Ministère de la Santé Publique, 2008.
17. Analyse des mécanismes de financement des districts sanitaires et propositions pour un mécanisme de financement commun, 51p, Health Research For Action, 2008.
18. Stratégie de lutte contre la corruption et indicateurs de gouvernance dans le secteur de la santé au Cameroun. Mission du 24 mars au 12 avril 2007, Version II. Santé International et Développement, 51p. Philippe VINARD et Flaubert DJATENG, 2007.
19. Programme National de Sécurité Alimentaire (2008-2015)- FAO, 2007
20. Option Stratégique pour le Programme-Pays, FIDA, 2007
21. Bilan alimentaire du Cameroun, années 2003-2005, MINADER, 2007
22. Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural ; MINADER, 2003
23. Annuaire des statistiques agricoles 2005-2006, MINADER, 2008
24. Rapport d'évaluation du programme de facilitation des transports sur les corridors Douala-Bangui et Douala-Ndjamena approuvé par le FAD en juillet 2007 ;
25. Rapport du programme de facilitation des transports sur le corridor Bamenda-Ekok-Enugu approuvé par le FAD en novembre 2008 ;
26. Rapports produits par les services du Ministère des Travaux publics lors des réunions mensuelles de coordination des activités du sous-secteur routier ;
27. Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté – 2003;
28. Rapport d'évaluation du projet AEPA en milieu semi urbain approuvé par le FAD en janvier 2009 ;
29. Programme national de gouvernance, République du Cameroun, Services du Premier Ministre
30. Les chantiers de la gouvernance au Cameroun, 2004
31. L'état de la gouvernance au Cameroun et Matrice des actions 2006-2007
32. Programme national de gouvernance 2006-2010
33. Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM II) publiée en 2003
34. Pauvreté et gouvernance au Cameroun en 2001
35. La justice administrative à l'épreuve du phénomène de corruption au Cameroun, Laurent-Roger Ngimbog, Droit et société N°51/52 2002

